mission bassinminier
NORD - PAS DE CALAIS

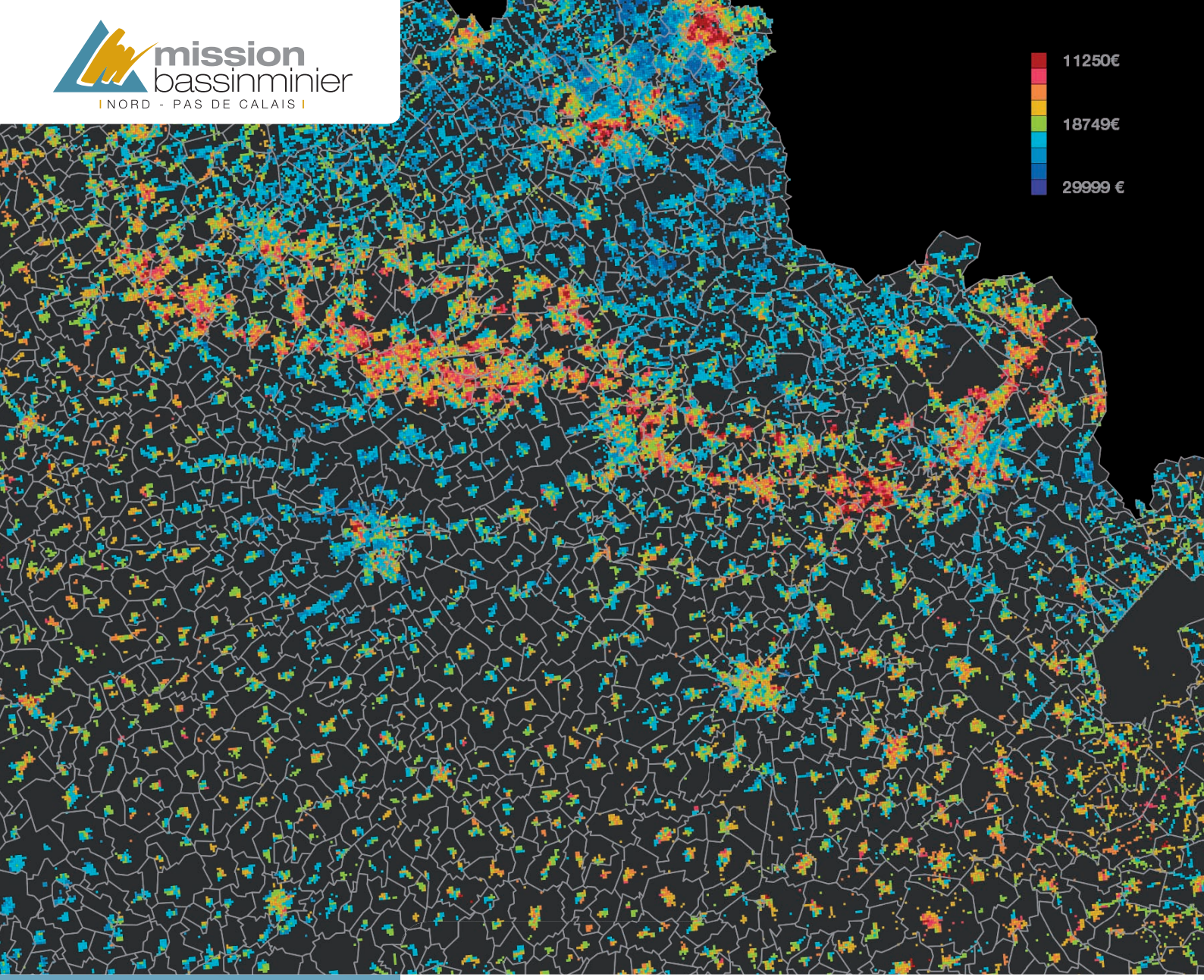

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BASSIN MINIER

Novembre 2018

SOMMAIRE

éléments introductifs et méthodologiques 3
le Bassin minier au sein du territoire régional 4
la densité de population 6
la variation annuelle de population depuis 1962 8
la variation annuelle de population depuis 2009 10
le solde migratoire apparent entre 2009 et 2014 12
les moins de 15 ans dans la population 14
les plus de 75 ans dans la population 16
les familles monoparentales au sein des familles 18
les ménages logés en HLM 20
le taux de chômage (définition Insee) 22
le taux de chômage des 15 – 24 ans (définition Insee) 24
le taux d'activité des 55 - 64 ans 26
le taux d'activité des femmes 28
la population sans diplôme 30
les diplômés de l'enseignement supérieur 32
les cadres dans la population active 34
le taux de pauvreté 36
la médiane du niveau de vie 38
les foyers non imposés sur les revenus 40
les ménages ne possédant pas de voiture 42
les ménages possédant 2 voitures ou plus 44
les flux domicile-travail en 2015 46
la précarité énergétique liée à la mobilité des ménages de l'Aire Métropolitaine de Lille : État des lieux 48
la précarité énergétique liée à la mobilité des ménages de l'Aire Métropolitaine de Lille : Scénario de hausse de 15% du coût de la mobilité en voiture particulière 50
la mortalité prématurée (avant 75 ans) toute cause 2010 - 2013 par zone d'emploi 52

éléments introductifs et méthodologiques

Bénéficiant d'une localisation géographique particulière mais sans limite administrative connue, le Bassin minier Nord – Pas-de-Calais est constitué d'une succession de territoires. Ceux-ci évoluent de manière différente au rythme des échanges et des relations des habitants au sein du territoire dans lequel ils vivent ou avec les territoires voisins, mais aussi au gré des orientations stratégiques et des dynamiques qui sont associées.

Pour autant, l'activité charbonnière marque toujours le Bassin minier d'une forte empreinte physique (terril, cité minière, …), culturelle, et lui conserve sa cohérence historique reconnue depuis 2012 au travers de son inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ces territoires sont liés par un passé minier qui les a durablement impactés par son histoire économique, son identité industrielle, mais aussi, depuis la fin de l'activité minière, par les problèmes rencontrés.

Malgré des dynamiques favorables en cours, le Bassin minier est encore caractérisé en effet par l'accumulation et la permanence de difficultés relatives à la population et à ses conditions de vie, soulignées par les travaux de la Mission Bassin Minier dans le cadre notamment de la Conférence Permanente du Bassin Minier (CPBM) en 2013.

Soucieux de prolonger ces travaux, la Mission Bassin Minier s'est appuyée depuis sur les résultats du Recensement de la Population de l'Insee pour réaliser différentes cartographies et permettre de rendre compte annuellement de la situation du Bassin minier.

Pour ce faire, le présent document qui dresse le portrait socio-économique du Bassin minier, reprend, sauf mention particulière, différents indicateurs issus du recensement annuel de la population de 2014 au niveau communal à l'échelle de la région Hauts-de-France (avec une comparaison nationale avec les autres régions françaises de France métropolitaine). L'occasion de souligner de nouveau les spécificités du Bassin minier au sein des espaces régional et national…

À noter cependant qu'aucune cartographie permettant de présenter la dynamique économique n'a été mobilisée au sein du document.

le Bassin minier au sein du territoire régional

Le territoire du Bassin minier, sans véritable limite administrative reconnue, s'est progressivement organisé et structuré autour de 7 intercommunalités :

❶ La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys-Romane (CABBALR) ;

❷ La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) ;

❸ La Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC) ;

❹ La Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) ;

❺ La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO) ;

❻ La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) ;

❼ La Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM).

Cette structuration, associée à la proximité de l'agglomération lilloise au nord et à la création des pôles métropolitains (Artois, Artois-Douaisis et Hainaut-Cambrésis), place le territoire du Bassin minier au cœur du système métropolitain.

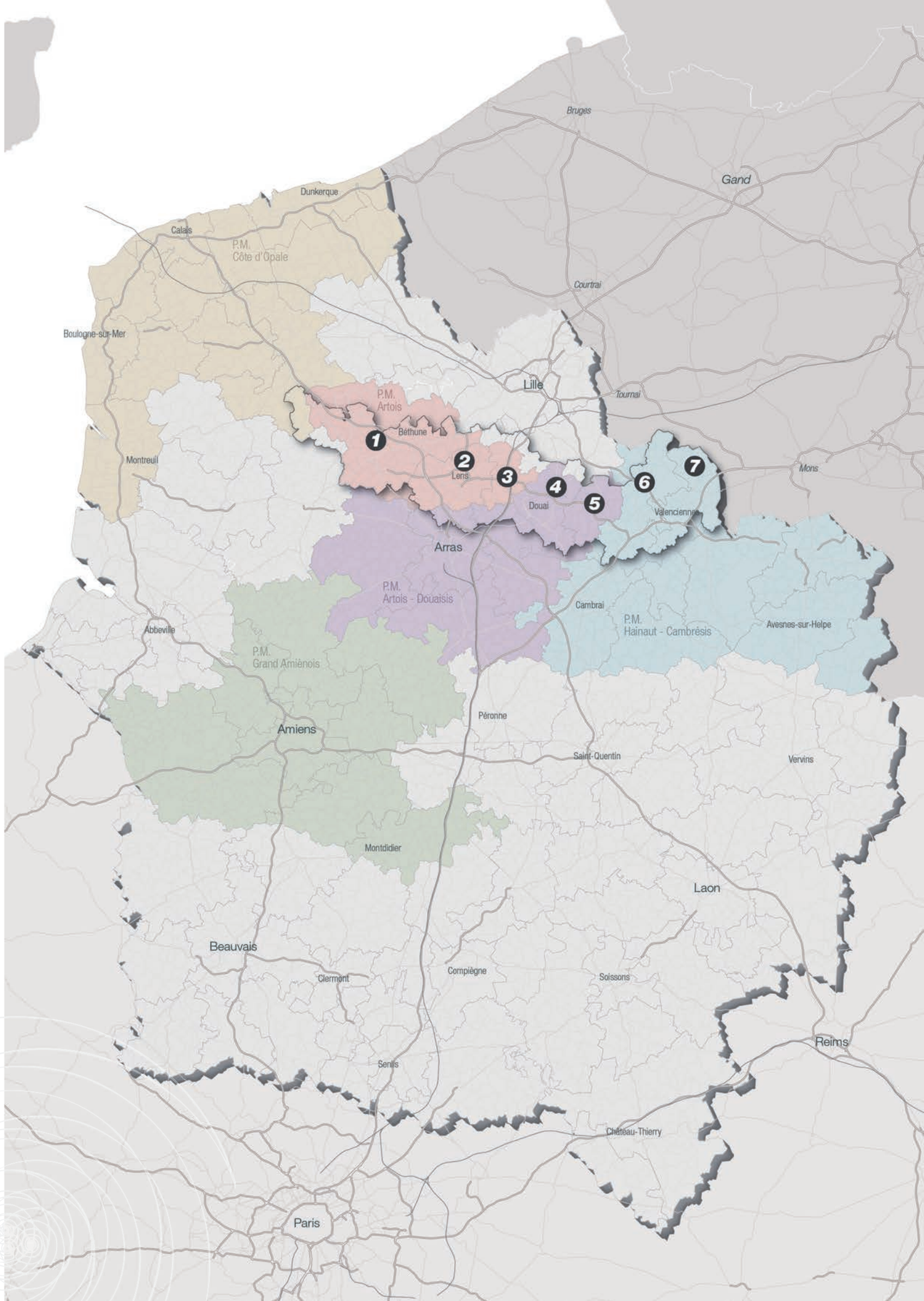

la densité de population

Issu de l'exploitation minière et rassemblant aujourd'hui près d'1,2 million d'habitants, le Bassin minier est un territoire densément peuplé (plus de 660 habitants/km²) à l'échelle de la région Hauts-de-France (près de 190 habitants/km²). Le cœur urbain du Bassin minier, marqué par son peuplement spécifique organisé autour des anciens puits de mine, dépasse d'ailleurs les 1 000 habitants/km² dans sa partie Pas-de-Calais au sein de certaines intercommunalités (CA Lens-Liévin ou CA Hénin-Carvin).

La particularité de l'organisation unique en France que représente cette « conurbation minière » composée d'un réseau de petites villes et de villes de taille moyenne, tient surtout à la faiblesse du poids démographique des villes-centres par rapport à leur périphérie. Valenciennes, ville la plus peuplée du Bassin minier, compte ainsi environ 45 000 habitants, Douai environ 40 000 habitants, Liévin et Lens un peu plus de 30 000 habitants, Hénin-Beaumont environ 26 000 habitants, Béthune environ 25 000 habitants, Bruay-la-Buissière 22 000 habitants environ, et Denain autour de 20 000 habitants.

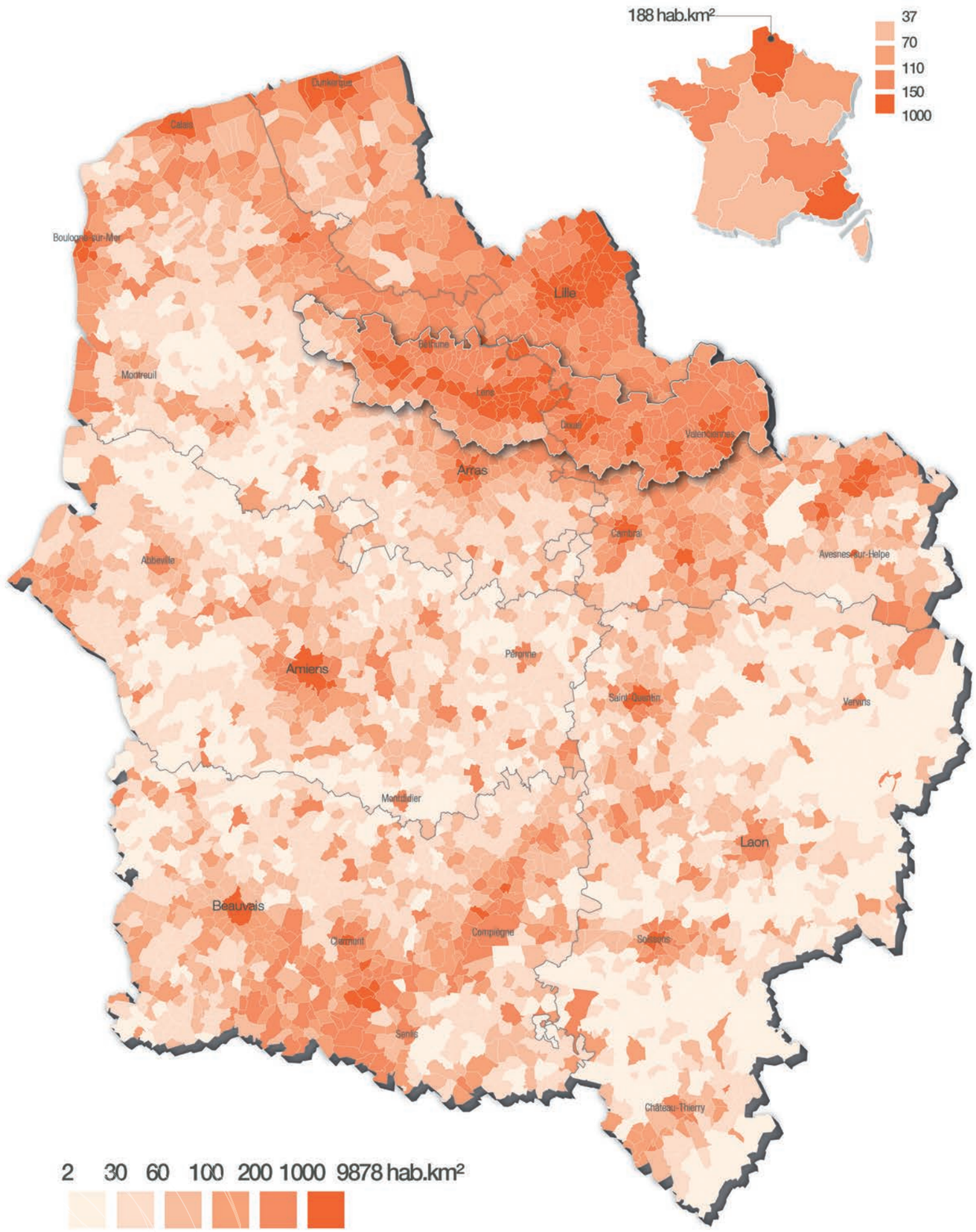

la variation annuelle de population depuis 1962

Le Bassin minier a connu deux grandes périodes d'évolution démographique.

Une période de croissance de la population a accompagné le développement de l'industrie minière du tout début du XXe siècle jusqu'aux années 1960.

Avec la récession de l'activité et la fermeture programmée des puits, la période suivante est marquée par une baisse démographique importante jusqu'aux années 2000. Cette baisse s'est d'ailleurs poursuivie dans une très large majorité des communes du Bassin minier depuis. Les franges du Bassin minier échappent à cette situation en bénéficiant de la périurbanisation en provenance de la métropole lilloise principalement depuis les années 1990.

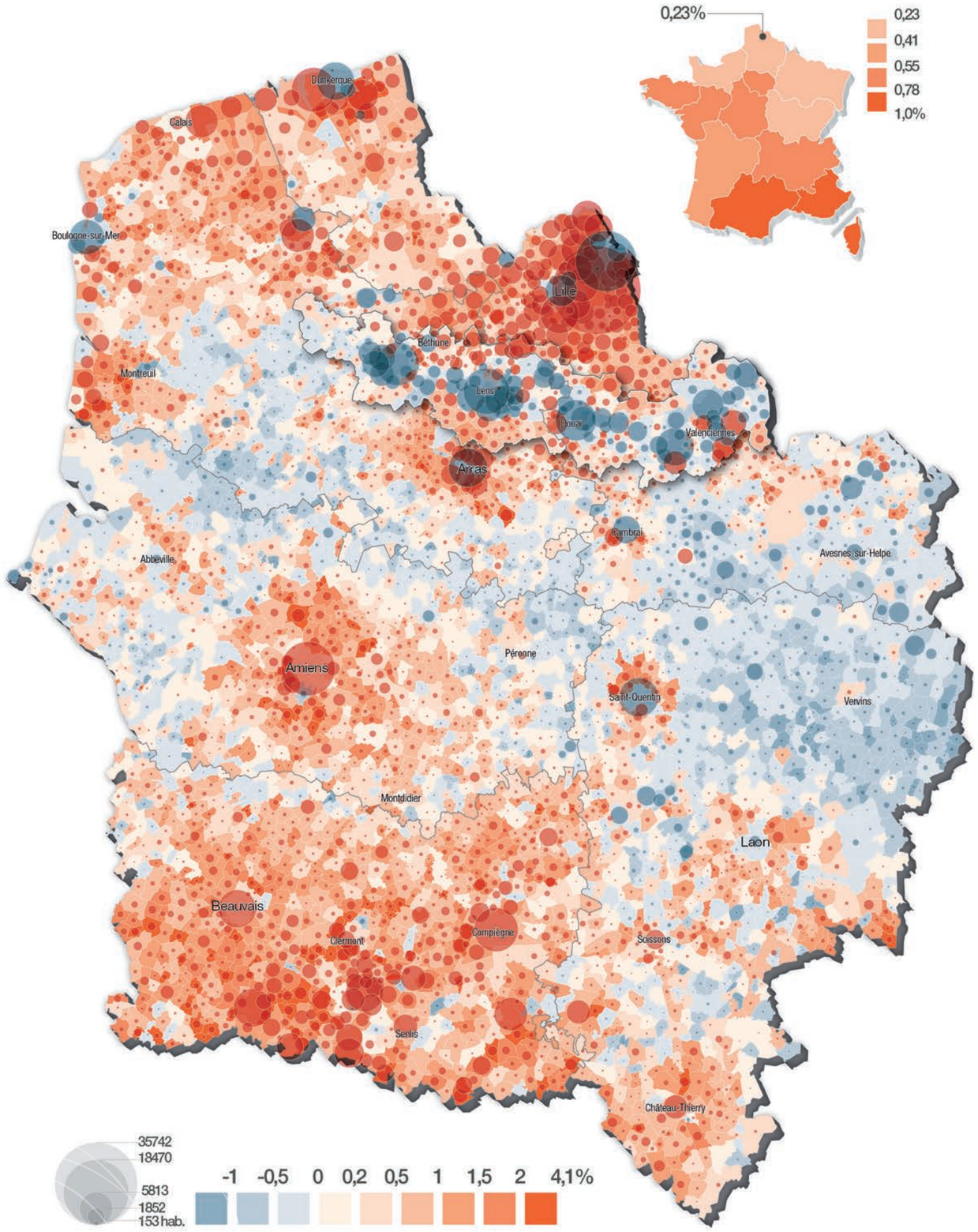

la variation annuelle de population depuis 2009

La fécondité de la région Hauts-de-France est parmi les plus élevées au sein des régions de France métropolitaine, avec un indice structurel de fécondité de 207 enfants pour 100 femmes en 2014 en moyenne régionale (contre 198 enfants par femme au niveau de la France métropolitaine). À noter la baisse sensible enregistrée sur l'ensemble du territoire depuis 2014, avec néanmoins le maintien d'un écart toujours favorable à la région des Hauts-de-France vis-à-vis de la France métropolitaine : l'indice conjoncturel de fécondité est de 195 enfants pour 100 femmes au niveau régional en 2016, contre 189 enfants pour 100 femmes au niveau national.

Cette fécondité supérieure vient alimenter la croissance de la population (+0,5 % par an en France entre 2009 et 2014), notamment dans les Hauts-de-France (légèrement en retrait avec +0,21 % par an), en permettant aux chiffres de l'accroissement naturel en région, c'est-à-dire à la différence entre les naissances et les décès sur le territoire, de demeurer élevés et de compenser la perte de population liée au solde migratoire (entrées - sorties). On retrouve ces phénomènes à l'échelle du Bassin minier mais de manière moins favorable puisque de nombreuses communes du cœur urbain minier, particulièrement les villes les plus peuplées dans les secteurs de Bruay-la-Buissière, de Lens ou encore de Douai, présentent une variation annuelle de leur population négative entre 2009 et 2014, en lien avec un nombre de sorties supérieur à celui des entrées – cf. Carte Solde migratoire apparent entre 2007 et 2012-. À l'inverse, d'autres communes situées davantage aux franges du Bassin minier, au contact d'espaces ruraux attractifs (collines de l'Artois, bas pays de Béthune, …), bénéficient pleinement des dynamiques de périurbanisation en provenance la métropole lilloise ou des villes les plus peuplées du territoire évoquées plus haut, et voient leur population dépasser 1 ou 2 % par an d'augmentation.

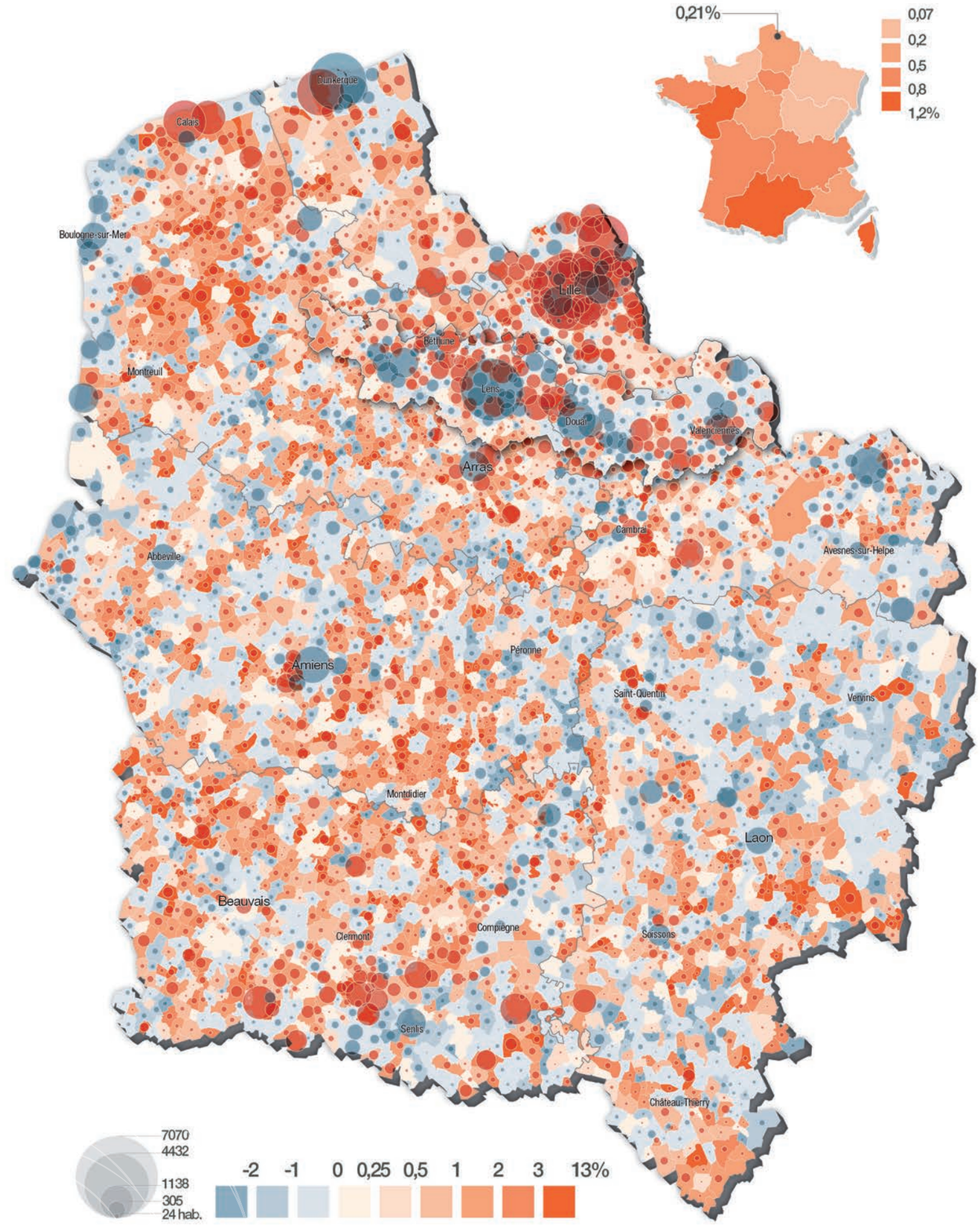

le solde migratoire apparent entre 2009 et 2014

Le solde migratoire apparent représente la différence entre ceux qui arrivent et ceux qui partent sur un territoire en tenant compte de quelques incertitudes méthodologiques. Il est avec le solde naturel (naissances – décès), une des deux composantes essentielles de la dynamique démographique. Ce solde migratoire apparent affiche à l'échelle des Hauts-de-France une baisse de 0,25 % par an entre 2009 et 2014 (quand celui de la France métropolitaine est de +0,1 % par an), et traduit le déficit d'attractivité de la région pour attirer ou retenir des habitants.

Si la situation n'est pas homogène sur l'ensemble de la région, les communes du Bassin minier affichent, dans leur très grande majorité au niveau du cœur urbain minier, un solde migratoire apparent négatif (jusqu'à -2 % par an entre 2009 et 2014), que l'excédent naturel positif (naissances > décès), en lien avec un taux de natalité parmi les plus élevés de France métropolitaine, n'arrive pas à enrayer alors qu'il favorise la croissance démographique.

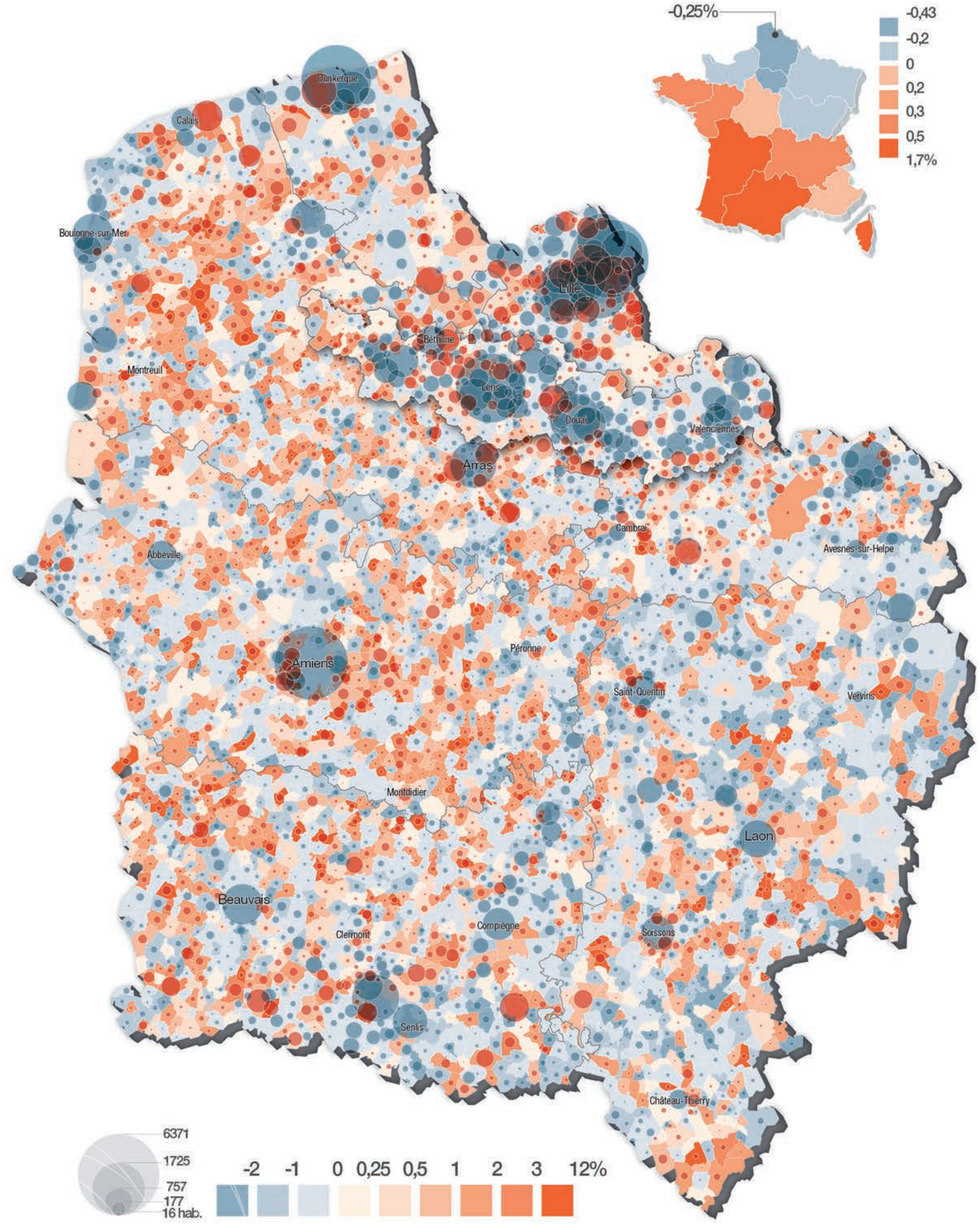

les moins de 15 ans dans la population

Comme les autres régions françaises, la région Hauts-de-France a également vu sa structure de la population évoluer au cours de ces dernières années. Elle est davantage concernée par le vieillissement avec l'entrée dans l'âge des séniors des générations issues du baby-boom, même si cet effet est atténué par une présence moindre liée au déficit migratoire de plusieurs classes d'âge. En comparaison avec les autres régions françaises, et malgré les évolutions, la jeunesse de la population régionale demeure ainsi une spécificité importante.

Au sein d'une région Hauts-de-France qui se caractérise donc par la jeunesse de sa population, avec un habitant sur 5 qui a moins de 15 ans en 2014 (moyenne France métropolitaine : 18,2 %), plusieurs territoires ressortent. Si les secteurs périphériques des pôles urbains comptent davantage de jeunes de moins de 15 ans que les villes-centres, en lien avec les effets de la périurbanisation et de la quête d'un cadre de vie familial et accessible, le Bassin minier se distingue pourtant lui aussi. Bien qu'il ne soit pas parmi les principaux territoires bénéficiaires de la périurbanisation, le Bassin minier affiche un poids des moins de 15 ans également supérieur, avec 20,3 % de l'ensemble de la population, traduisant ici davantage l'importance de la fécondité sur le territoire.

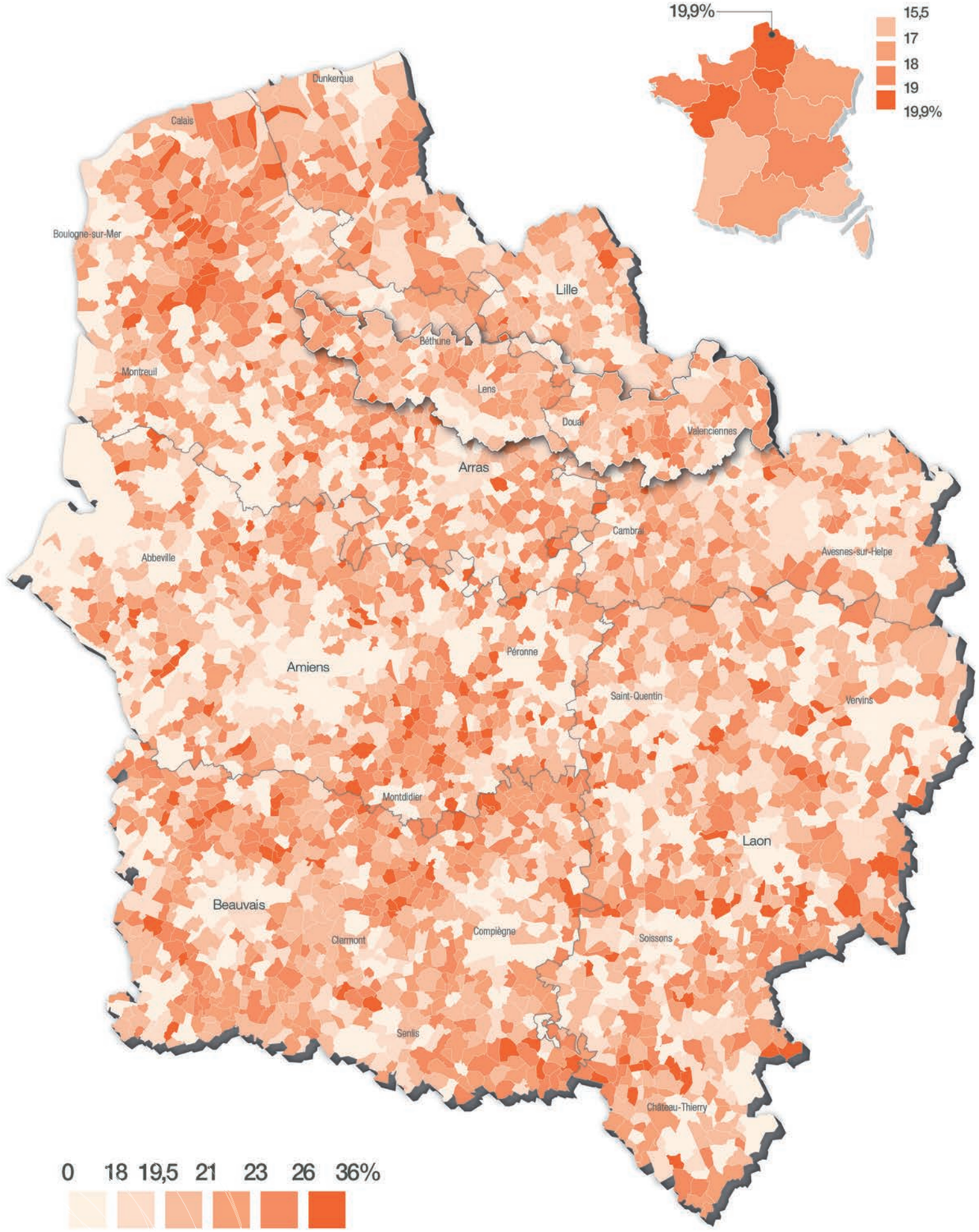

les plus de 75 ans dans la population

Le déficit migratoire observé sur différentes classes d'âge a pour effet d'atténuer le vieillissement dans l'évolution de la structure de la population au sein de la région Hauts-de-France. Pour autant, d'autres facteurs interviennent et peuvent expliquer cette faiblesse relative du poids des plus de 75 ans au niveau régional (8 % en 2014 contre plus de 9,1 % au niveau de la France métropolitaine), comme l'espérance de vie plus faible qui vient « priver » le territoire de toute une partie de classes d'âge.

Malgré une amélioration de la situation au cours des trente dernières années, l'espérance de vie de la population régionale est toujours en retrait par rapport aux références nationales, en lien avec une situation sanitaire qui reste préoccupante. À l'échelle du Bassin minier, les particularités de la région en termes comportementaux (alimentation, consommation d'alcool, ...), sociaux (chômage, …) et environnementaux (pollutions diverses, …) ressortent encore davantage. Elles participent notamment à une surreprésentation de la mortalité prématurée (avant 75 ans) toutes causes, se traduisant par une proportion inférieure de plus de 75 ans, qui s'établit à 8,3 %, par rapport au niveau national (et ce malgré la présence des veuves d'ayants droit des mines).

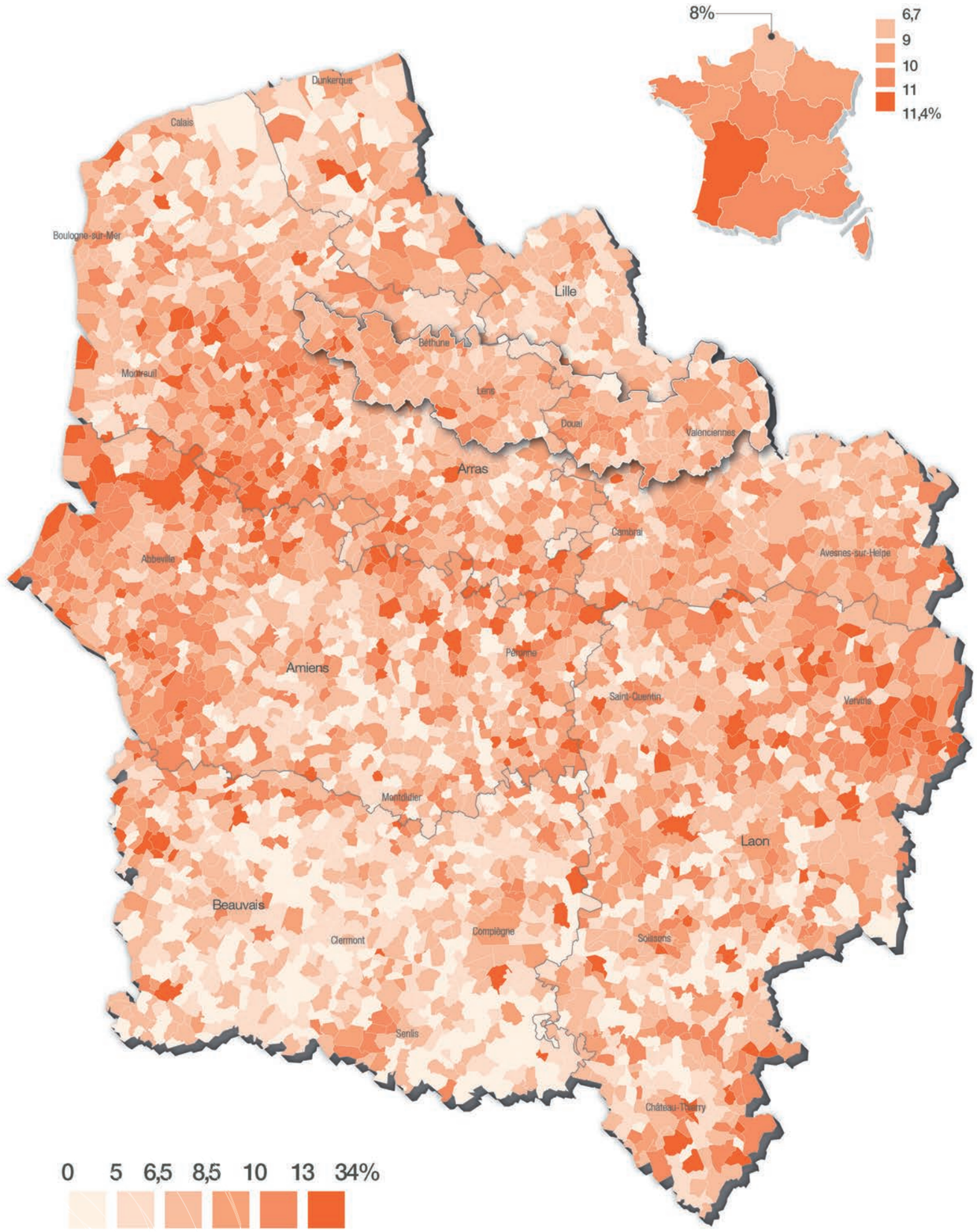

les familles monoparentales au sein des famiiles

La situation familiale des ménages en France métropolitaine fait apparaître que les familles représentent environ 2 situations sur 3 ; proportion qui est légèrement inférieure au sein de la région Hauts-de-France (un peu plus de 60 %). La famille étant la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Au sein de ces familles, la région Hauts-de-France se distingue également avec une surreprésentation des familles monoparentales en 2014 : 15,6 % de l'ensemble des familles comprenant un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant), contre 14,7 % au niveau national. Ce phénomène touche particulièrement les grandes villes et les territoires fortement urbanisés, ce qui explique que le Bassin minier, et notamment le cœur urbain minier, soit particulièrement touché avec une part des familles monoparentales dépassant 20 % de l'ensemble des familles dans de nombreux secteurs.

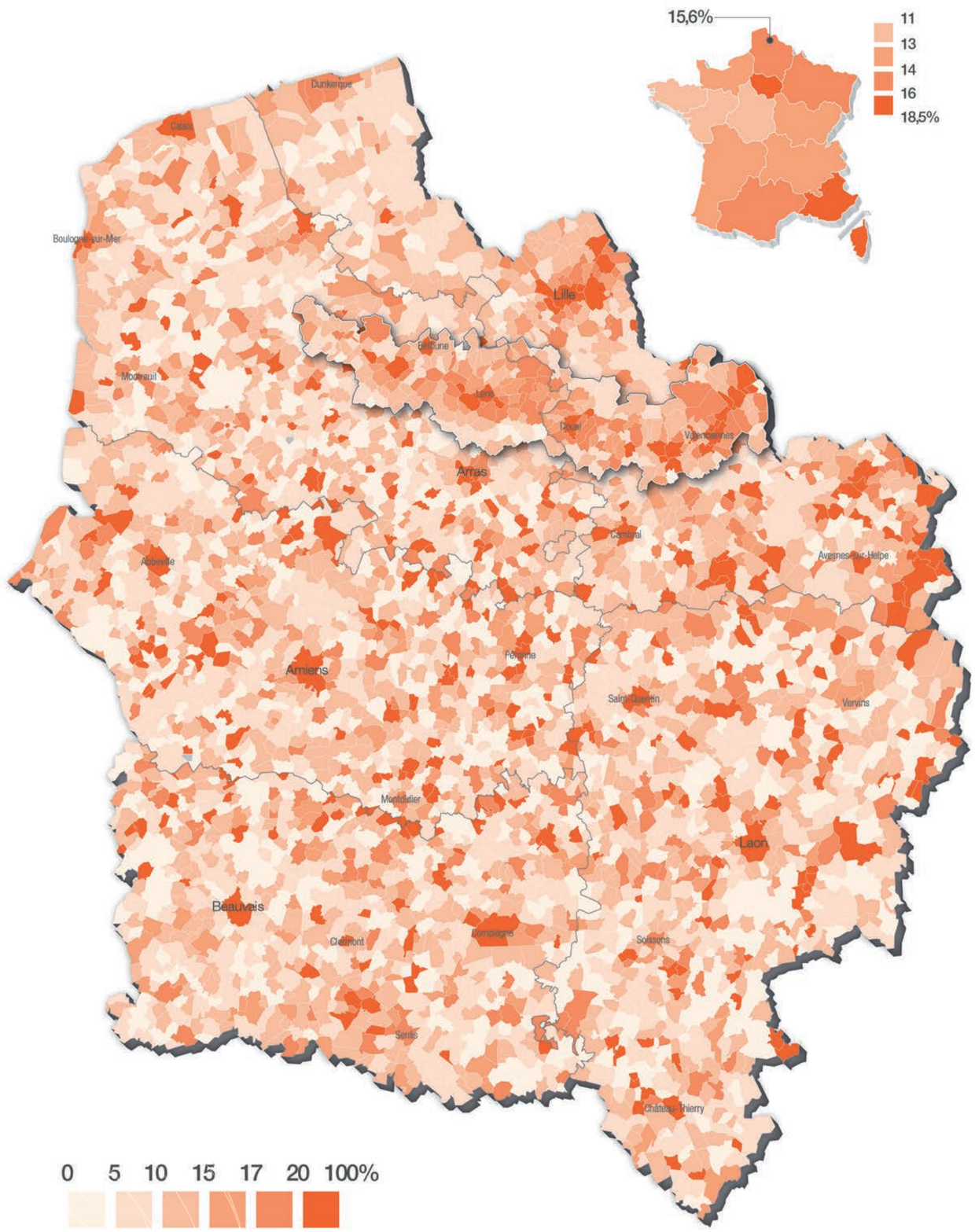

les ménages logés en HLM

Alors que la moyenne nationale des ménages logés en HLM s'établit un peu en dessous de 15 %, cette proportion avoisine, voire dépasse, les 20 % au sein de l'Ile-de-France ou des régions situées au nord-ouest. Au niveau des Hauts-de-France, ce sont 18,9 % des ménages qui sont logés en HLM en 2014. On les retrouve principalement parmi les espaces urbanisés denses, et particulièrement au sein des grandes villes, qui offrent un parc social important, mais aussi l'accès à de nombreux services.

Le Bassin minier, fortement urbanisé, n'échappe pas à la règle et compte parmi les territoires disposant d'une part de ménages logés en HLM parmi les plus élevées (24,1 % en 2014). Certaines communes du cœur urbain minier peuvent afficher des taux supérieurs à 30 %, 40 %, voire 50 % de ménages logés en HLM en 2014. Le parc minier, intégré récemment au sein du parc HLM et qui est fortement représenté au niveau de nombreuses communes des intercommunalités du Bassin minier (CA Lens-Liévin, CA Hénin-Carvin, …), explique également cette situation. Les critères sociaux pour entrer au sein du parc HLM interrogent cependant le niveau de ressources des populations qui y vivent au regard de l'importance et de la concentration du logement social existant à l'échelle de nombreuses communes du Bassin minier – cf. carte sur les revenus-.

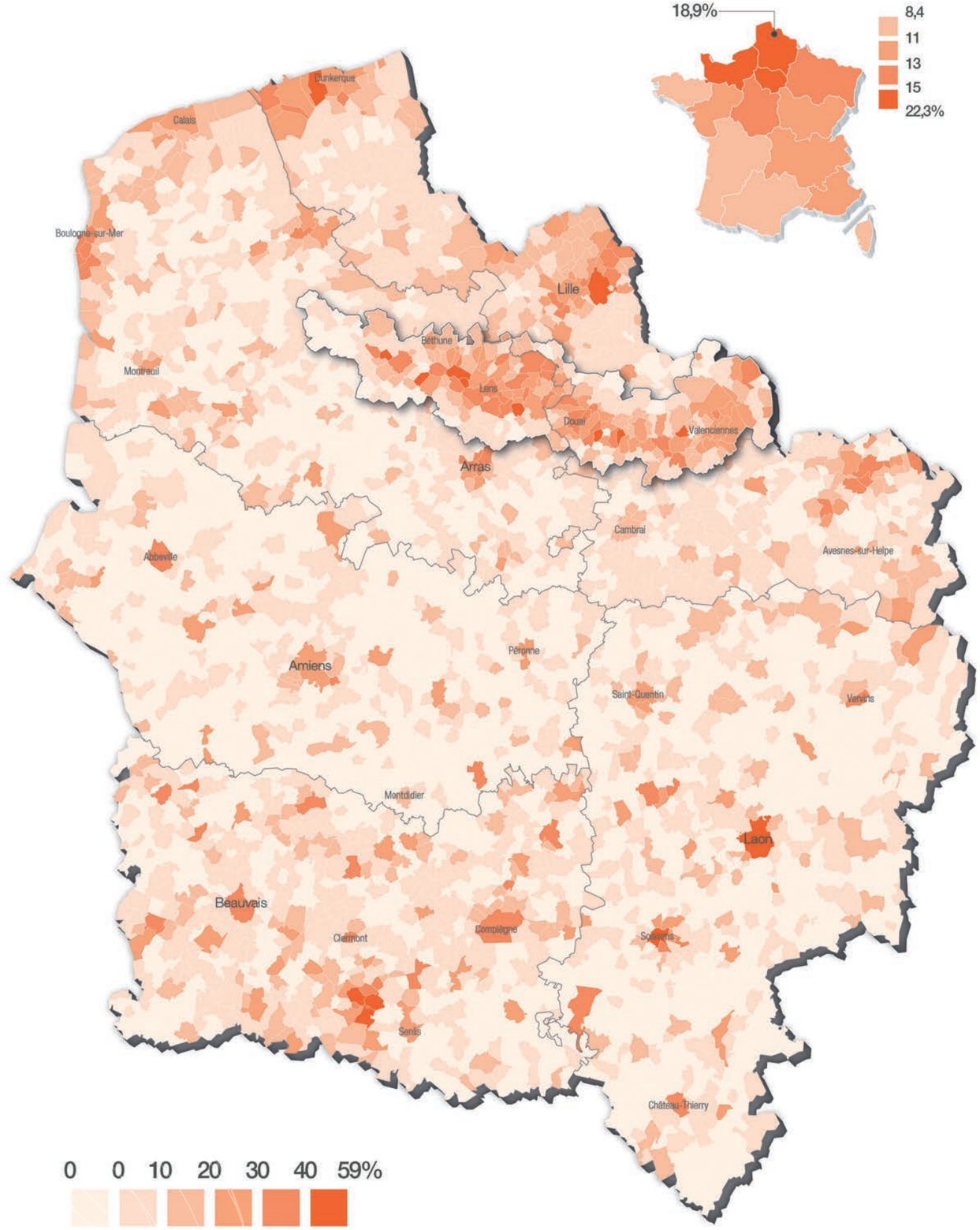

le taux de chômage (définition Insee)

Le taux de chômage ici représenté est le pourcentage de chômeurs au sens du recensement de la population dans la population active (actifs occupés et chômeurs) au sens du recensement de la population. Il est très élevé dans la région Hauts-de-France en 2014 puisqu'il atteint 16,9 %, quand le chiffre national est inférieur de plus de 3 points à 13,5 %. La situation diffère entre les territoires au niveau infra-régional avec de nombreux espaces qui affichent des taux de chômage bien supérieurs.

Parmi ceux-ci, les anciens bassins industriels, et notamment le Bassin minier avec une moyenne de 20,1 % en 2014, ressortent. Les communes du cœur urbain du Bassin minier présentent en effet des taux dépassant les 20 %, voire même les 30 % à certains endroits, qu'on se trouve dans le corridor valenciennois depuis Condé-sur-L'Escaut jusqu'à Denain, sur Douai et sa périphérie, autour de Lens et Liévin, ou dans le Bruaysis.

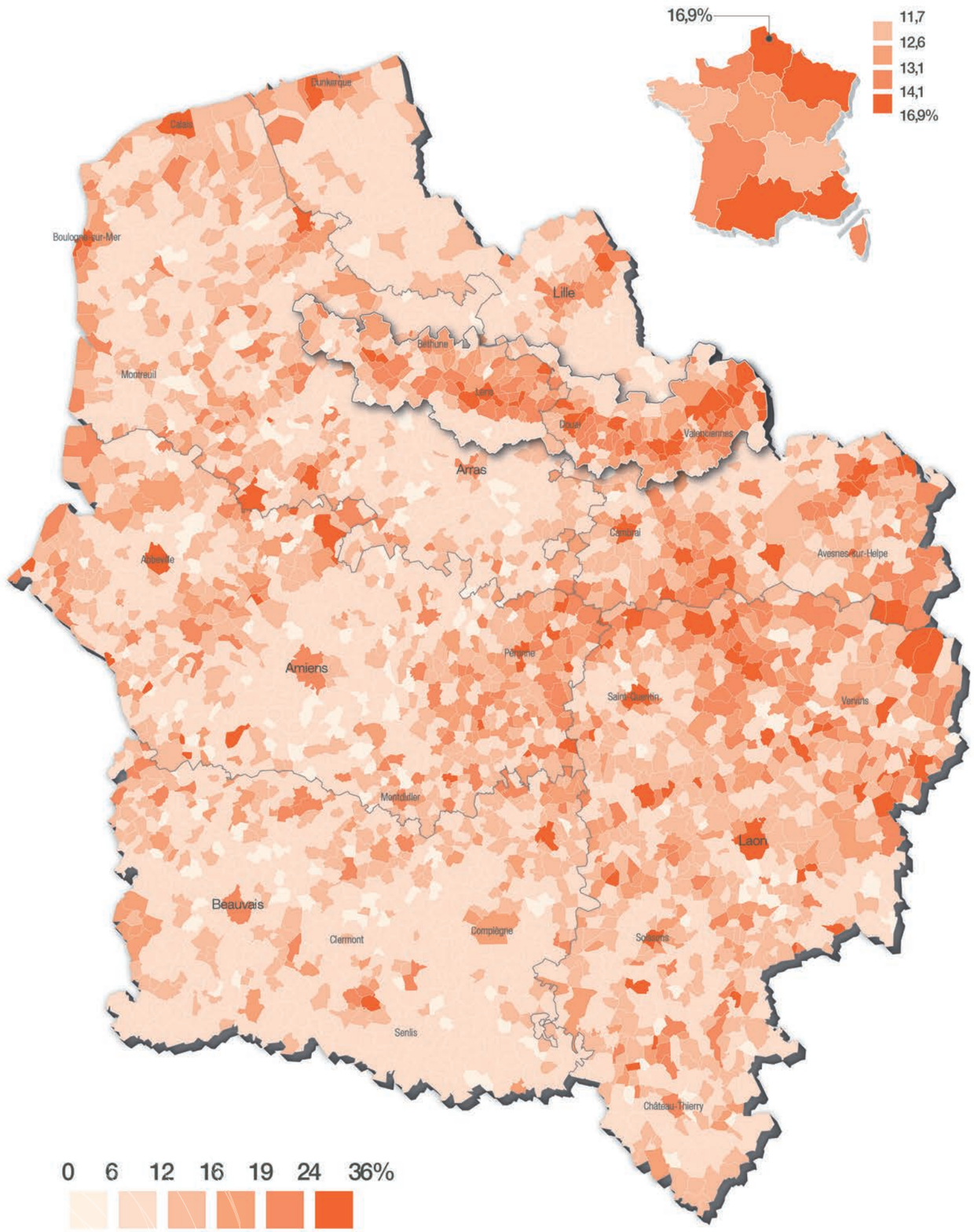

le taux de chômage des 15 – 24 ans (définition Insee)

À l'instar du taux de chômage, la région Hauts-de-France est également marquée par l'importance du taux de chômage des jeunes (15-24 ans) au sens du recensement de la population. Il atteint 37,2 % en 2014 quand le standard national est presque 10 points en deçà, à 28,9 %. La période de crise économique récente au niveau national a bien évidemment eu un impact, et particulièrement sur les jeunes actifs en quête d'emploi ou les jeunes peu ou pas qualifiés et peu expérimentés qui sont généralement les premières victimes dans un contexte de crise économique. Pour autant, si les effets de la crise ou les problématiques de formation sont indéniables pour expliquer l'importance du taux de chômage des jeunes, d'autres facteurs interviennent : la structure démographique de la région, caractérisée par une surreprésentation des jeunes, peut également expliquer en partie l'importance du chômage des 15-24 ans en région.

À l'échelle du Bassin minier, la situation des 15-24 ans est également difficile en matière d'emploi puisque le taux de chômage des jeunes actifs est de 42,9 % en 2014, soit 5 points de plus qu'à l'échelle régionale. De nouveau, les communes du cœur du Bassin minier ressortent encore davantage avec des taux de chômage des 15-24 ans supérieurs à 40 %, voire 45 %, particulièrement sur le corridor minier dans le Valenciennois (dont le Denaisis), Douai et sa périphérie, autour de Lens et Liévin ou dans le Bruayisis.

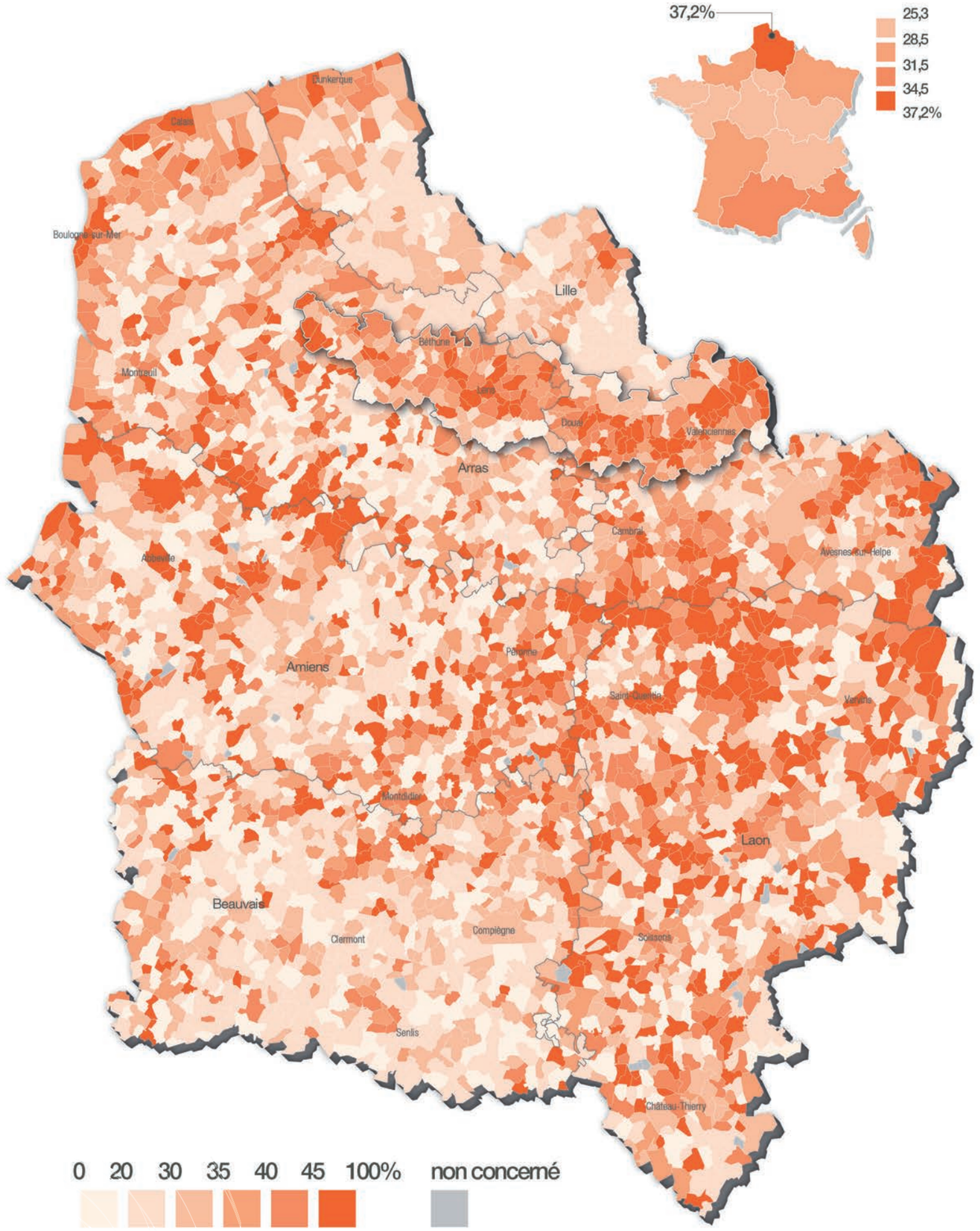

le taux d'activité des 55 - 64 ans

La région Hauts-de-France se caractérise par un taux d'activité (qui rapporte les nombres d'actifs occupés et de chômeurs sur l'ensemble de la population) en retrait par rapport à la référence de la France métropolitaine. En 2014, environ 70 % des personnes de 15 ans et plus sont ainsi en activité professionnelle en région alors qu'au niveau national, cette proportion se situe à plus de 73 %. Cette relative faiblesse du taux d'activité régional, qui s'explique pour partie par la jeunesse de la population, est à rapprocher également d'une sous-représentation de deux catégories de population parmi les personnes en activité professionnelle : les 55-64 ans et les femmes.

La moyenne régionale du taux d'activité des 55-64 ans est de 44,7 % en 2014, soit près de 6 points inférieure à la moyenne de France métropolitaine (50,6 %). À noter que ce taux régional est en constante augmentation depuis 2008, comme au niveau national, sous l'effet de la réduction du nombre de bénéficiaires du dispositif public de cessation anticipée d'activité.

La situation est encore plus sensible au niveau du Bassin minier puisque ce taux atteint seulement 40,6 % en 2014, avec plusieurs communes du cœur urbain minier (à proximité de Lens ou de Bruay-la-Buissière) présentant un taux inférieur à 35 %.

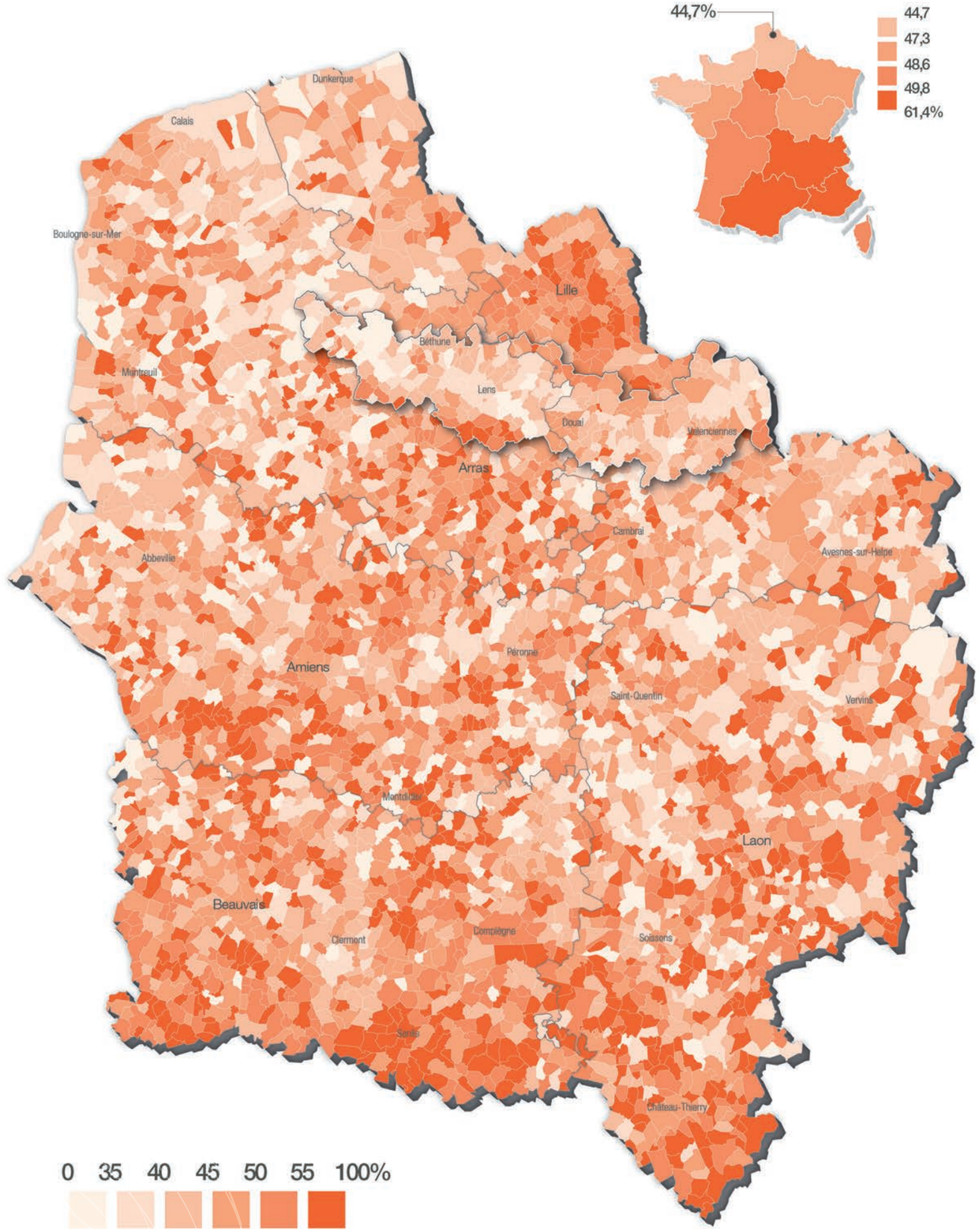

le taux d'activité des femmes

Comme le taux d'activité des 55-64 ans, celui des femmes est lui aussi en retrait au niveau des Hauts-de-France par rapport à la référence France métropolitaine en 2014 (respectivement 65,8 % contre 70,5 %), et ce malgré une dynamique de rattrapage amorcée au cours des années 2000 qui permet de réduire progressivement l'écart par rapport au niveau national. Outre le lien avec une sur-représentation des activités industrielles (qui emploient majoritairement des hommes), cette faiblesse du taux d'activité féminin est généralement associée aux multiples difficultés sociales et économiques du territoire. Le Bassin minier, très marqué au niveau des indicateurs sanitaires, sociaux mais aussi de formation, confirme ce constat.

Bien qu'il bénéficie également du rattrapage observé régionalement, le taux d'activité féminin à l'échelle du Bassin minier demeure ainsi encore nettement inférieur, en retrait de 5 points à 61,3 % par rapport à la référence régionale et près de 10 points par rapport à celle de la France métropolitaine. De nouveau, les communes du cœur urbain minier, à l'opposé de celles situées aux franges du Bassin minier au contact des collines de l'Artois ou de la Pévèle, affichent encore des taux d'activité féminin bien inférieurs, rappelant qu'au sein de ces communes moins de la moitié des femmes occupent un emploi.

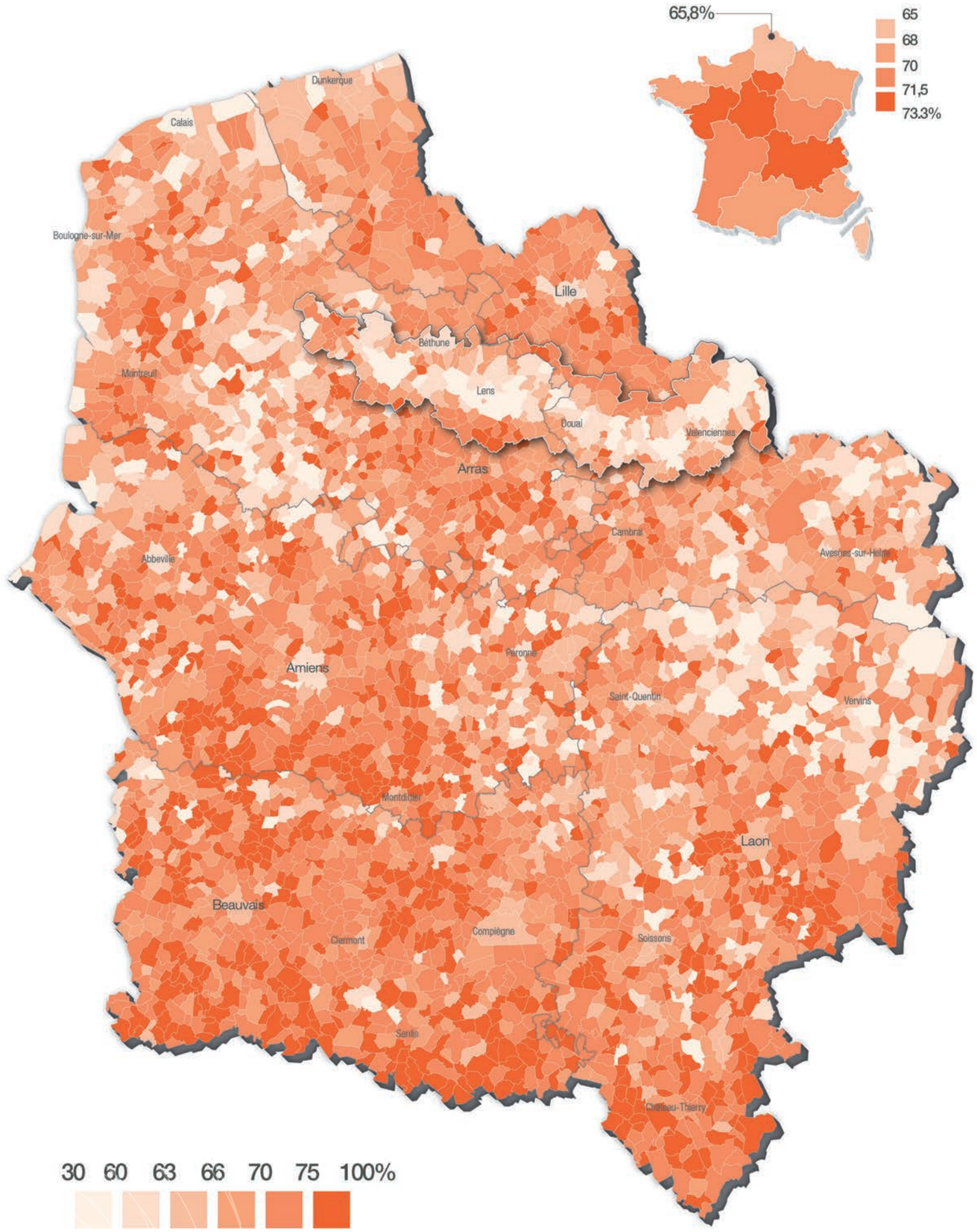

la population sans diplôme

En 2014, 36 % de la population de la région Hauts-de-France est sans diplôme (personnes non scolarisées de 15 ans et plus titulaires d'aucun diplôme ou au plus un BEPC, Brevet des collèges ou DNB), ce qui place le territoire significativement au-dessus de la moyenne nationale (31,1 %). L'origine sociale des élèves qui influence la scolarité est un des facteurs particulièrement impactant et qui explique pour partie l'importance de la population sans diplôme. Cette proportion de la population sans diplôme est accentuée sur le Bassin minier où, comme cela a pu être souligné par ailleurs, le poids des cadres est en retrait sur le territoire et participe ainsi à alimenter le poids de la population sans diplôme (considérant que les enfants de cadres réussissent mieux, en moyenne, que ceux issus de milieux plus modestes).

Même si d'autres parties de la région sont particulièrement touchées, 37,7 % de la population non scolarisée de 15 ans et plus du Bassin minier est sans diplôme. Les communes du cœur urbain minier sont de nouveau mises en évidence et affichent des taux encore supérieurs, dépassant 40 %, voire 45 % (secteur de Condé-sur-l'Escaut, du Denaisis, de Lens, ou du Bruaysis), qui interpellent lorsque l'on sait que la précarité de l'emploi touche davantage les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme. Ce que tend à confirmer l'analyse du taux d'activité des jeunes ou le taux de chômage des 15-24 ans.

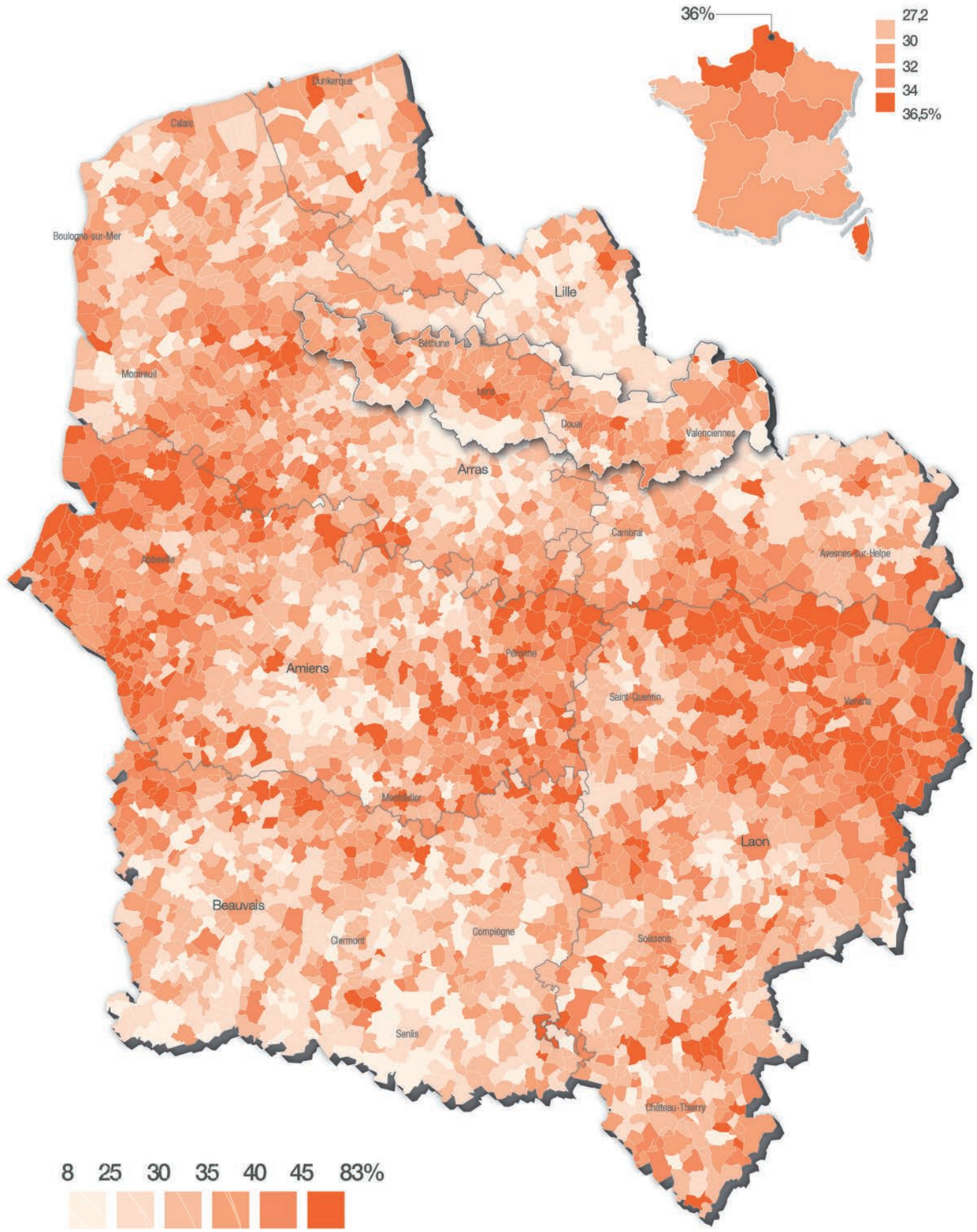

les diplômés de l'enseignement supérieur

En 2014, le niveau de formation dans les Hauts-de-France demeure inférieur à la moyenne nationale, notamment en lien avec l'importance de la population sans diplôme évoquée par ailleurs (et ceci, malgré un écart régional/national qui se réduit progressivement). Mais parallèlement, il faut également souligner que la part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur au sein de la population non scolarisée de 15 ans et plus, bien qu'en augmentation, ne représente que 22,5 % des diplômés en 2014 à l'échelle des Hauts-de-France contre 27,8 % en France métropolitaine. De nouveau, cet écart traduit les difficultés récurrentes en matière de formation au niveau régional par rapport aux standards nationaux, tout en confortant l'idée du rôle de l'origine sociale dans la scolarité.

À noter que cette situation se retrouve au niveau du Bassin minier, avec 18,1 % en moyenne de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur parmi la population non scolarisée de 15 ans et plus, soit plus de 4 points d'écart avec le niveau régional, lui-même 5 points inférieur avec celui de la France métropolitaine. Pour autant, certaines communes du cœur urbain minier sont encore très en deçà (moins de 14 %) de cette moyenne, alors que les communes voisines au contact de la Pévèle ou des collines de l'Artois par exemple, où le poids des cadres est nettement supérieur, dépassent la référence nationale. Malgré l'amélioration du niveau de formation, cette situation peut expliquer en partie un taux de chômage élevé lié à une inadéquation entre des demandeurs d'emploi peu formés et des offres d'emplois qualifiés.

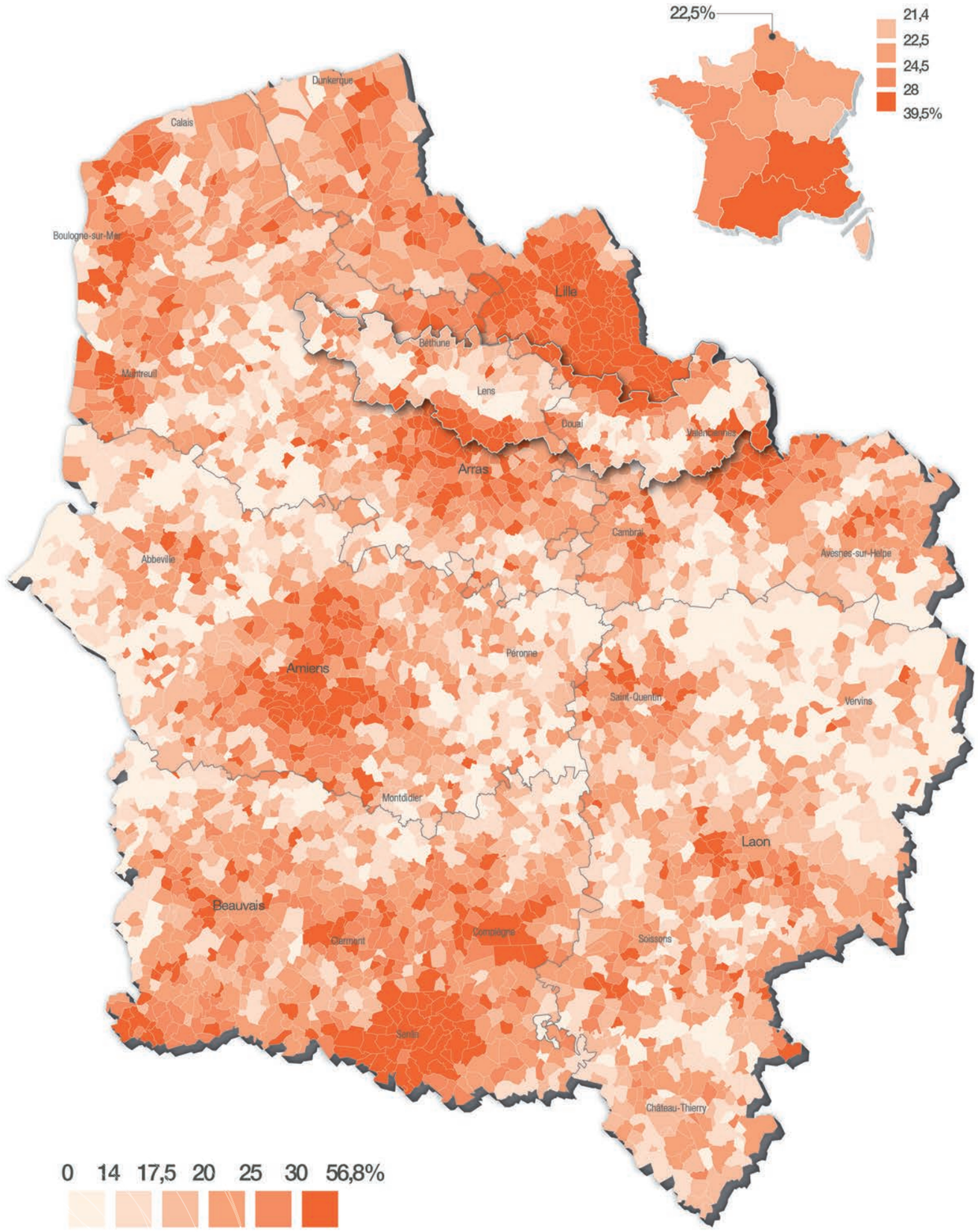

les cadres dans la population active

Région de tradition industrielle, même si la spécialisation s'est réduite, le territoire des Hauts-de-France est caractérisé encore aujourd'hui par une forte présence d'ouvriers : près d'un emploi sur 4 au niveau régional contre un sur cinq au niveau France métropolitaine. Cette situation se retrouve d'ailleurs à l'échelle du Bassin minier avec la présence encore marquée de l'industrie (automobile, ferroviaire ou alimentaire). À l'inverse, les cadres sont moins présents en région Hauts-de-France (taux de cadres dans la population active de 11,7 % en 2014) comparativement à l'échelle nationale (15,8 %).

Cette faible présence des cadres est encore plus prononcée dans le Bassin minier où, en 2014, le taux de cadres dans la population active n'est que de 8,4 %, et est même inférieur à 6 % dans plusieurs communes du cœur urbain minier. À l'inverse, les franges du Bassin minier à proximité de la Pévèle, du bas pays de Béthune ou les collines de l'Artois affichent des parts de cadres supérieures à la moyenne régionale (entre 15 et 20 % sur certaines communes). Ces situations soulignent le déficit d'attractivité du cœur urbain minier et ses conséquences en termes de pression foncière et de périurbanisation en périphérie du Bassin minier à laquelle participe la stratégie résidentielle des catégories supérieures.

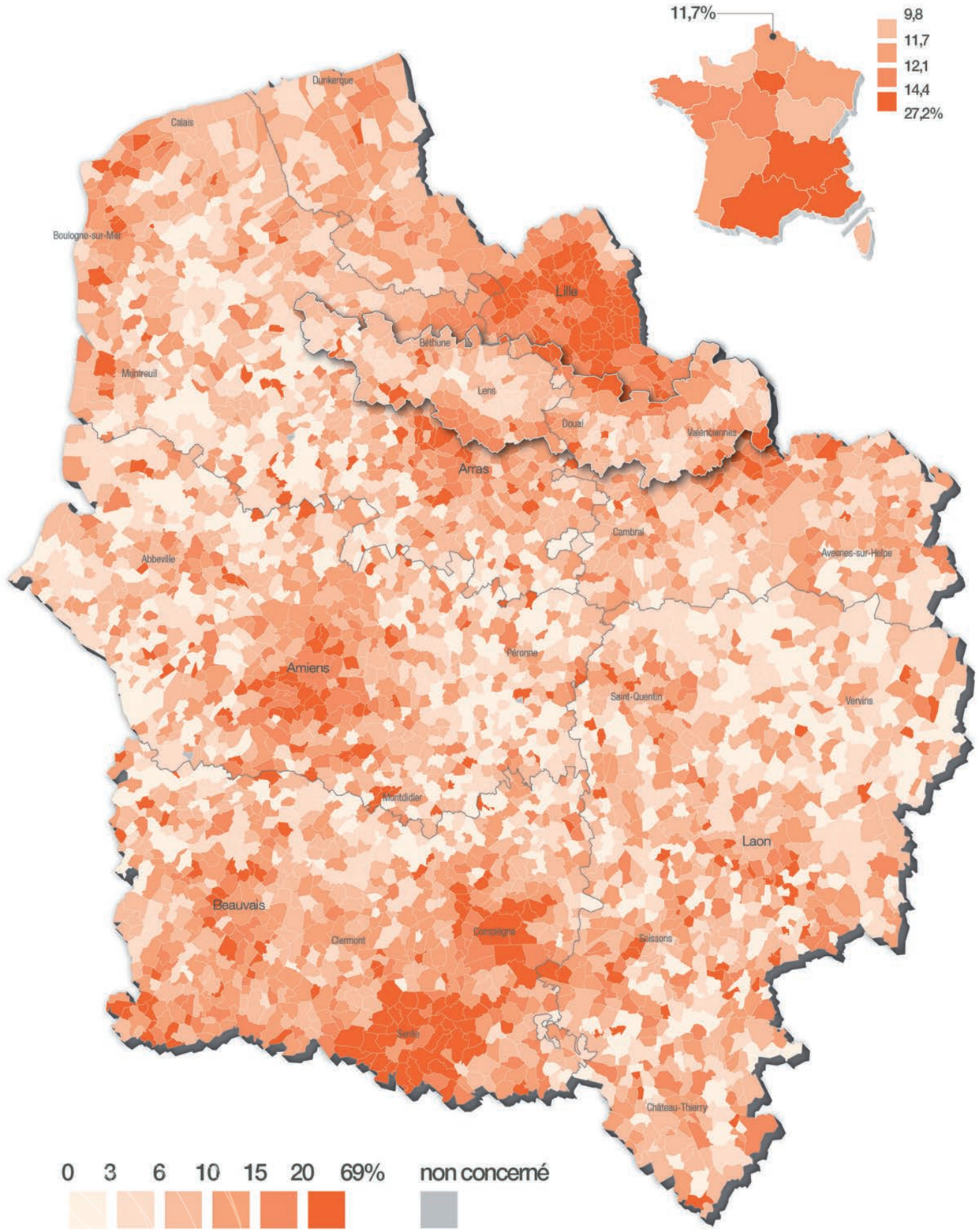

le taux de pauvreté

Malgré les mécanismes de redistribution par les prestations sociales, le taux de pauvreté de la région Hauts-de-France, qui correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, est établi à 18 % et se situe parmi les plus élevés de France métropolitaine (moyenne de 14,9 %). Près d'un habitant de la région sur cinq vit ainsi sous le seuil de pauvreté, fixé à 1 008 euros par mois pour une personne seule en 2014 et qui est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population (seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie considéré ici).

À l'instar des foyers fiscaux non imposés sur les revenus, l'analyse du taux de pauvreté à l'échelle communale est confrontée au respect de l'application du secret statistique. Néanmoins, les taux observés à l'échelle du Bassin minier, majoritairement supérieurs à la référence régionale avec des taux dépassant 20 %, 30 %, voire 40 % dans le cas de Lourches et de Denain, viennent souligner l'importance des difficultés économiques rencontrées par de nombreux ménages du territoire minier ; difficultés qui s'expliquent aisément au regard des indicateurs relatifs aux revenus ou aux taux d'activité ou de chômage par exemple, mais qui soulignent la fragilité des ménages dans leur quotidien.

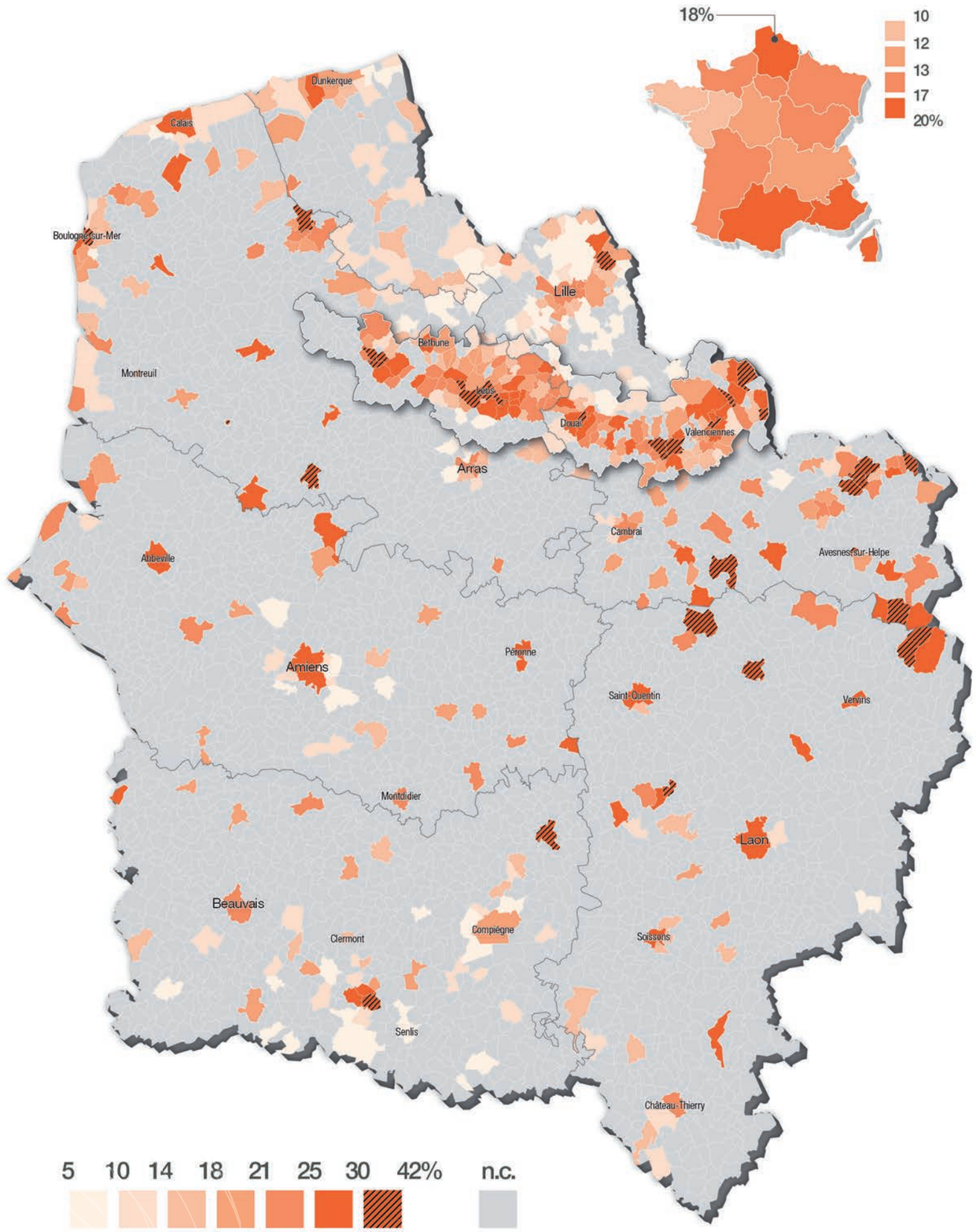

la médiane du niveau de vie

En tenant compte de la composition des ménages, exprimée en unité de consommation (UC) afin de d'intégrer les économies d'échelle résultant de la vie à plusieurs tout en donnant la possibilité de mener des comparaisons, le revenu fiscal médian de la région Hauts-de-France est de 18 812 euros par an et par uc en 2014. Ce montant médian, qui partage la distribution des revenus en deux parties égales, est très nettement en retrait (de l'ordre de 10 %) par rapport à la moyenne France métropolitaine (20 566 euros par an par uc), et vient confirmer les difficultés économiques rencontrées dans de nombreux secteurs de la région.

Une grande partie des communes du Bassin minier présente une médiane du niveau de vie par uc encore largement inférieure à la référence régionale (moins de 17 500 euros par an contre 18 812 euros par an). Certaines d'entre elles, parmi les moins favorisées, comptent ainsi la moitié de leurs ménages avec un niveau de vie par unité de consommation inférieur à 15 000 euros par an, et voire même à 14 000 euros par an à Lourches et Denain. Déjà exprimée lorsqu'il s'agit d'analyser le taux d'activité ou le poids des cadres à l'échelle du Bassin minier, la proximité entre des communes minières et des communes périurbaines et rurales (impactées par la stratégie résidentielle de certaines catégories sociales) est frappant sur l'ensemble des franges du Bassin minier, notamment au voisinage des collines de l'Artois et de la Pévèle.

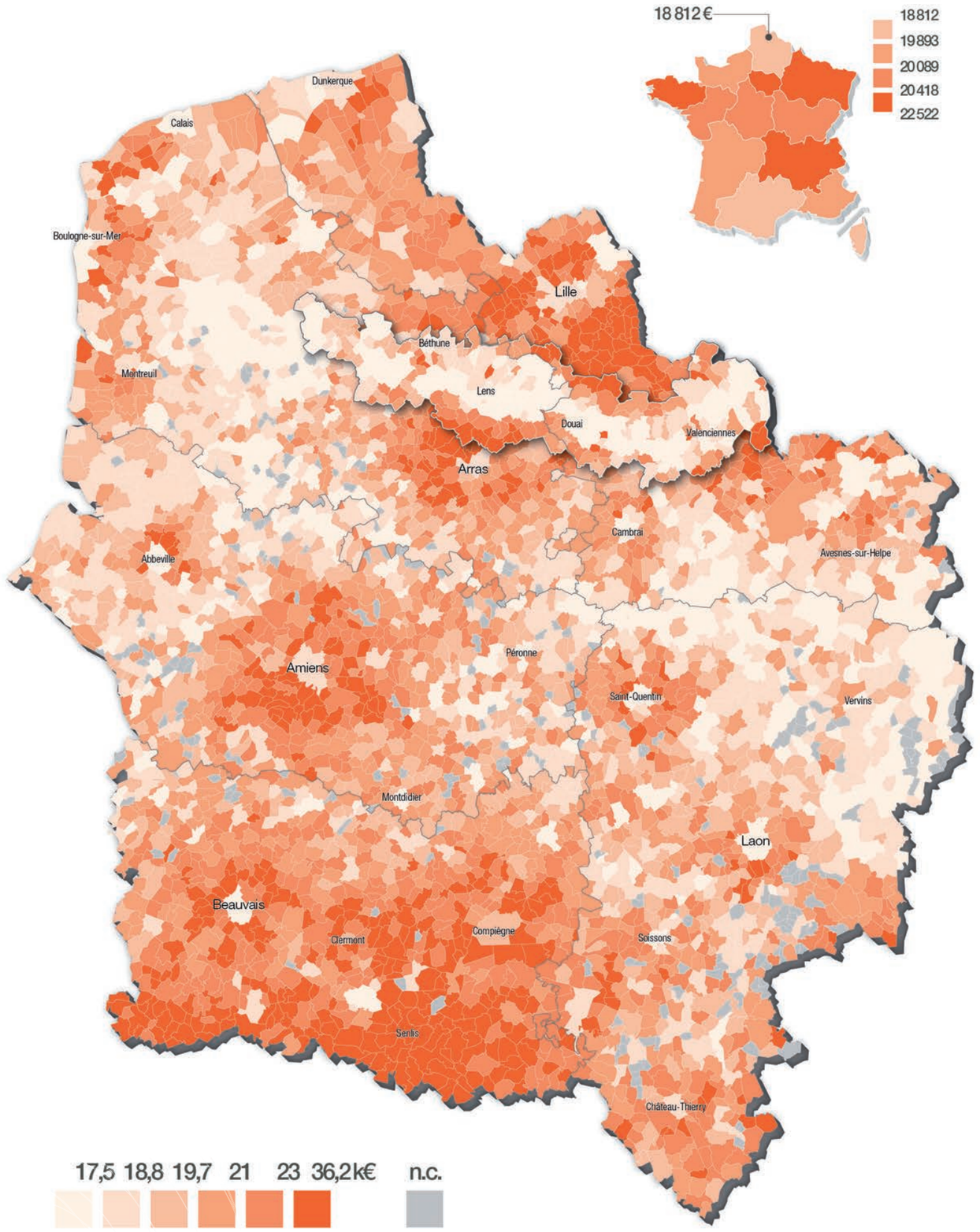

les foyers non imposés sur les revenus

Avec près d'un foyer sur deux concerné en 2014 (48 %), la région Hauts-de-France se place dans les premiers rangs des régions françaises en termes de part de foyers fiscaux non imposés (moyenne France métropolitaine : 44,6 % en 2014). Si l'analyse de ces foyers non imposés sur les revenus à l'échelle communale n'est pas aisée d'une manière générale compte tenu du nombre important de communes soumises au secret statistique en raison de la faiblesse des effectifs considérés, elle permet néanmoins de confirmer les difficultés économiques du Bassin minier.

Le taux moyen à l'échelle du Bassin minier avoisine les 60 % de foyers non imposés sur les revenus en 2014, mais les communes du cœur urbain minier dans leur grande majorité présentent des taux supérieurs, compris entre 60 % et 70 %. Celles de Lourches, Denain, Sallaumines et Marles-les-Mines oscillent entre 70 % et 75 % de foyers non imposés sur le revenu en 2014 alors qu'aux franges du Bassin minier, dans les communes péri-urbaines proches de la Pévèle, des Weppes ou des collines de l'Artois, le taux est inférieur à 40 %, voire davantage. Au-delà de ce contraste entre communes pourtant relativement proches, cela a pour effet d'impacter les ressources des communes et leurs capacités à être davantage attractives.

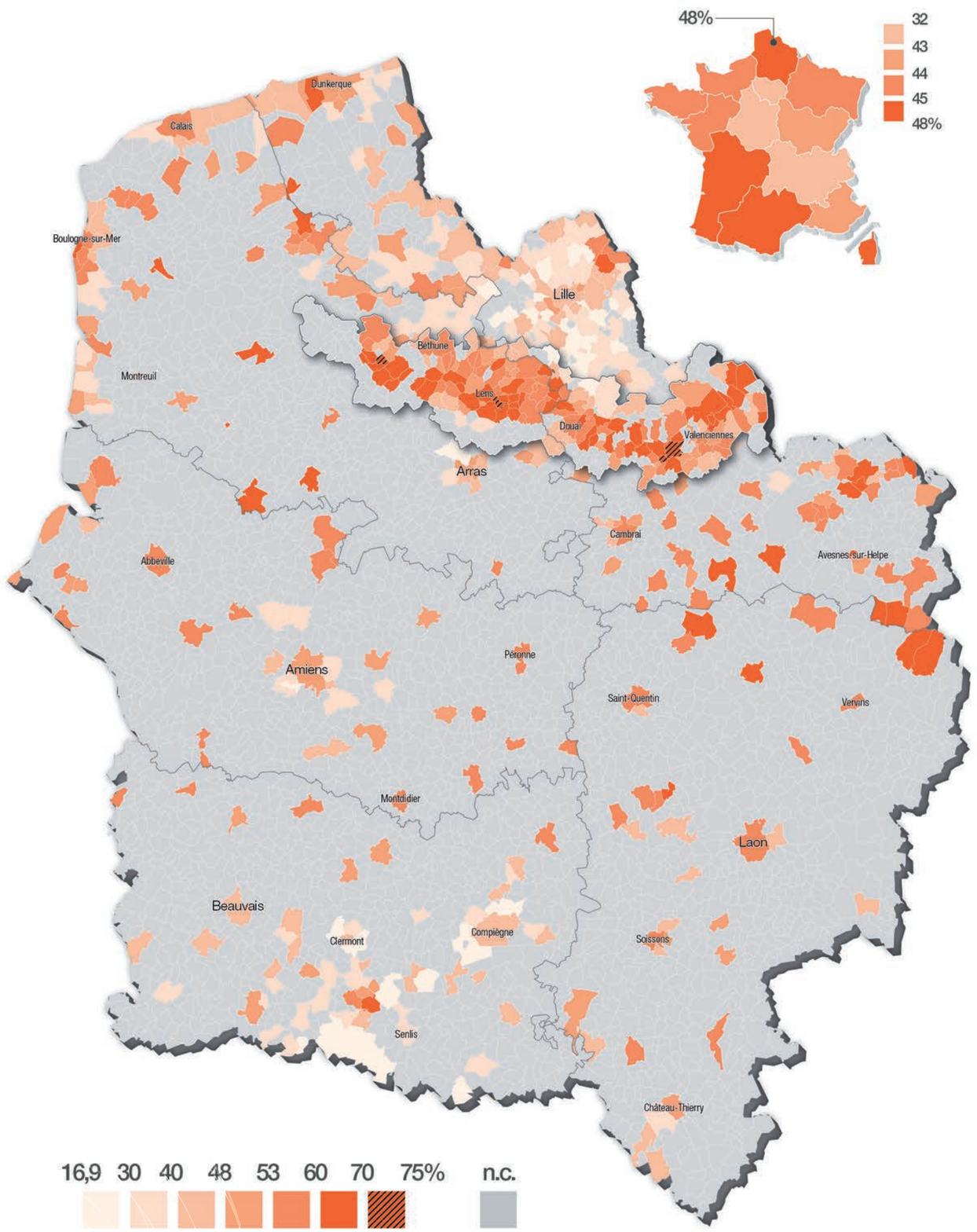

les ménages ne possédant pas de voiture

L'équipement automobile des ménages en région Hauts-de-France est globalement équivalent à celui observé en France métropolitaine, soit aux environs de 81 % de ménages qui possèdent au minimum une voiture. Ce taux d'équipement est à mettre en perspective avec différents facteurs qui conditionnent ou non la possession d'un ou de plusieurs véhicules par ménage sur les territoires : les difficultés économiques des ménages, la qualité de l'offre et de la desserte en transports en commun, la localisation des emplois, …

En 2014, ce sont 19,3 % des ménages qui ne possèdent pas de voiture en région Hauts-de-France. À l'intérieur de celle-ci, si les villes principales ressortent, d'autres secteurs de la région, dont le Bassin minier, affichent également une surreprésentation de la part des ménages ne possédant pas de voiture. Entre 1 ménage sur 4 et 1 ménage sur 3 dans certaines communes à proximité de Bruay-la Buissière, de Lens ou dans le corridor minier du Valenciennois ne possède pas de voiture en 2014 ; situations qui compliquent les déplacements et occasionnent des freins à la mobilité particulièrement problématiques pour ces populations fragilisées dans un marché de l'emploi de plus en plus métropolitain.

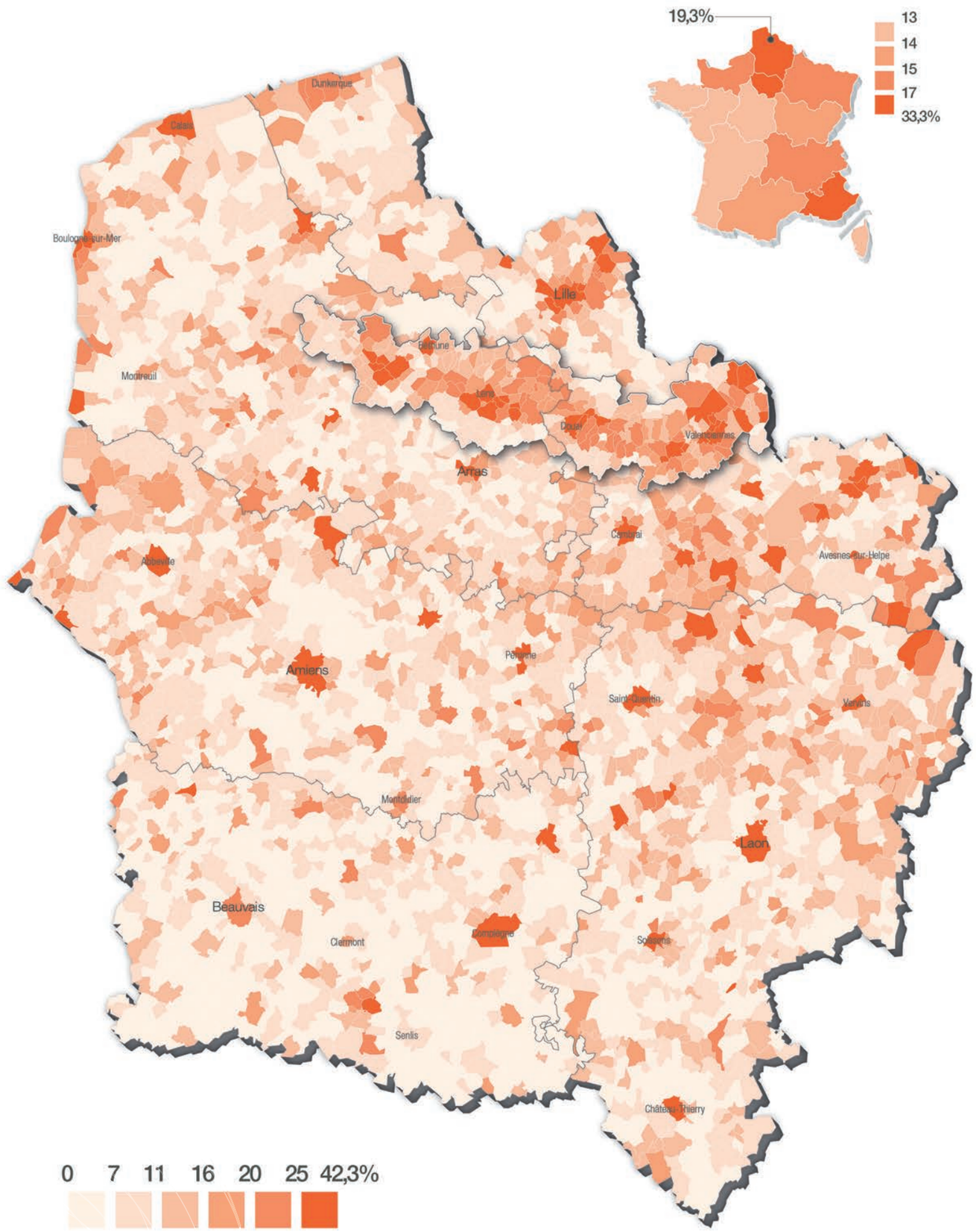

les ménages possédant 2 voitures ou plus

L'importance des mobilités dans le quotidien des populations, en lien avec la dissociation de plus en plus grande entre le domicile et le lieu de travail, s'est notamment traduit par une hausse progressive de la part des ménages possédant deux voitures ou plus. En 2014, tant au niveau de la France métropolitaine que de la région Hauts-de-France, cette proportion s'est stabilisée aux environs de 34 %.

La situation est cependant très hétérogène et des différences importantes existent plus localement. À l'échelle du Bassin minier, la part des ménages possédant deux voitures est de 3 points inférieure aux références régionale ou nationale, et, sur de nombreuses communes du cœur urbain minier (Denain, Anzin, Lens, Douai, Sallaumines, …), seul 1 ménage sur 5 possède deux voitures ou plus, questionnant là encore les possibilités de déplacements des populations et leurs conséquences dans un contexte marqué d'éloignement au lieu de travail et où la bi-activité est désormais la norme.

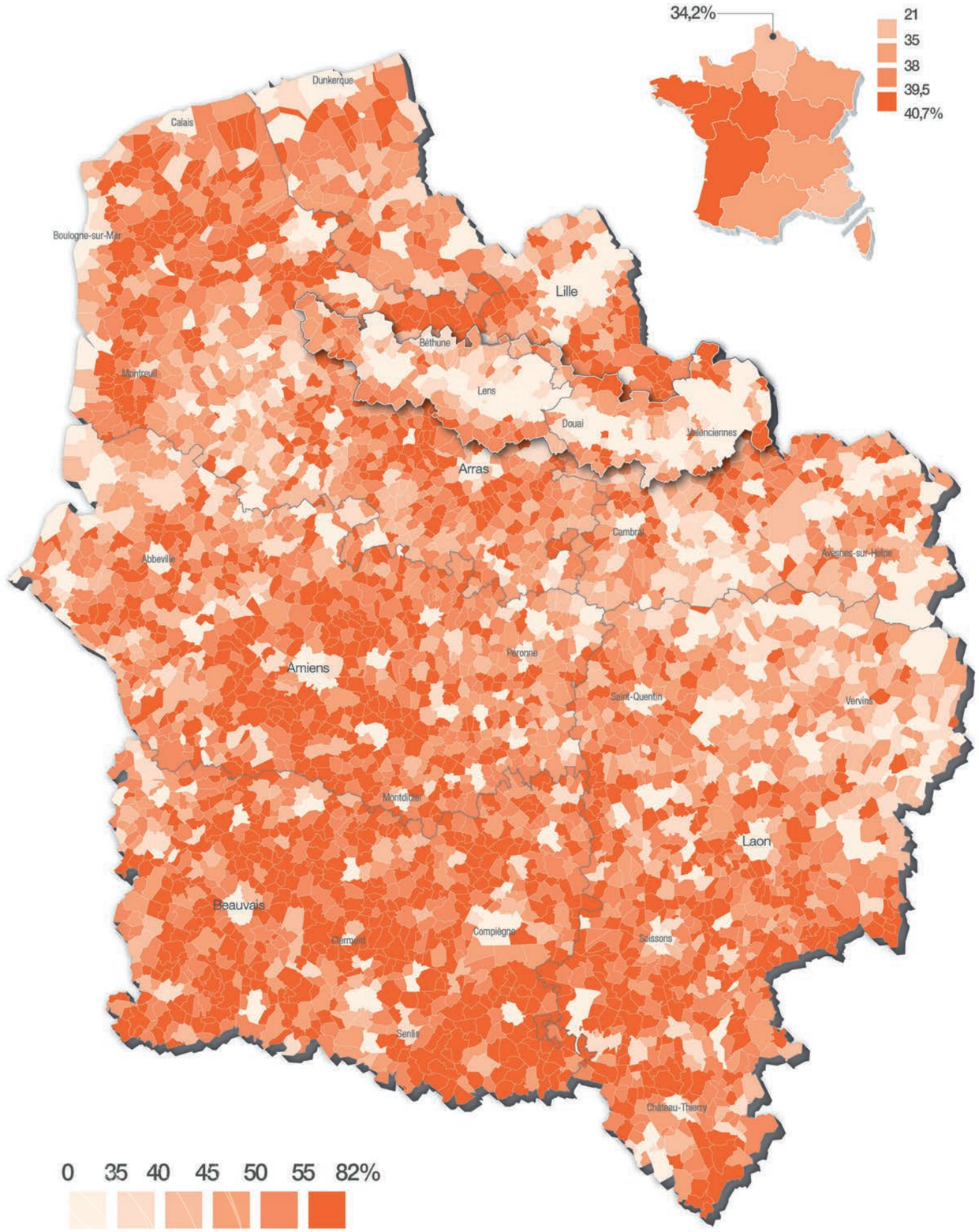

les flux domicile-travail en 2015

D'importantes migrations pendulaires (seuil à 1 000 déplacements quotidiens) ont lieu à destination de pôle d'emplois situés hors région, notamment à destination de Bruxelles, mais aussi vers Paris ou Roissy (depuis le Sud de l'Oise). D'autres intercommunalités à l'intérieur de la région accueillent aussi quotidiennement de nombreux navetteurs, au premier rang desquelles la Métropole Européenne de Lille en sa qualité de principal pôle d'emplois régional. Les flux les plus importants, (21 789) ont lieu entre la Communauté de Communes Pévèle-Carembault (CCPC) et la Métropole Européenne de Lille.

Le Bassin minier se distingue également en raison de sa proximité immédiate avec la Métropole Européenne de Lille, de nombreux salariés de la métropole lilloise habitant le Bassin minier. Les différentes intercommunalités du Bassin minier apparaissent toutes en effet parmi les principaux lieux de résidence des navetteurs vers la MEL et comptent parmi les flux les plus importants (32 529 pour le Pôle Métropolitain de l'Artois dont 12 275 uniquement pour la CA de Béthune Bruay Artois Lys Romane). Parallèlement, d'importantes migrations alternantes existent entre les intercommunalités du Bassin minier, symbolisant les dissociations importantes existantes entre lieu de résidence et lieu d'emplois, avec des caractéristiques propres : une affirmation du pôle d'emplois de Valenciennes, attractif pour les territoires voisins, et un rôle de pivot à l'échelle de l'Artois et du Bassin minier du Pas-de-Calais pour la CA de Lens-Liévin.

Cependant, la voiture reste le mode de transport majoritaire, les axes routiers à destination de la métropole notamment sont difficilement accessibles et engorgés, et de nombreux navetteurs, dans un contexte d'augmentation des coûts du carburant, sont de plus en plus fragilisés.

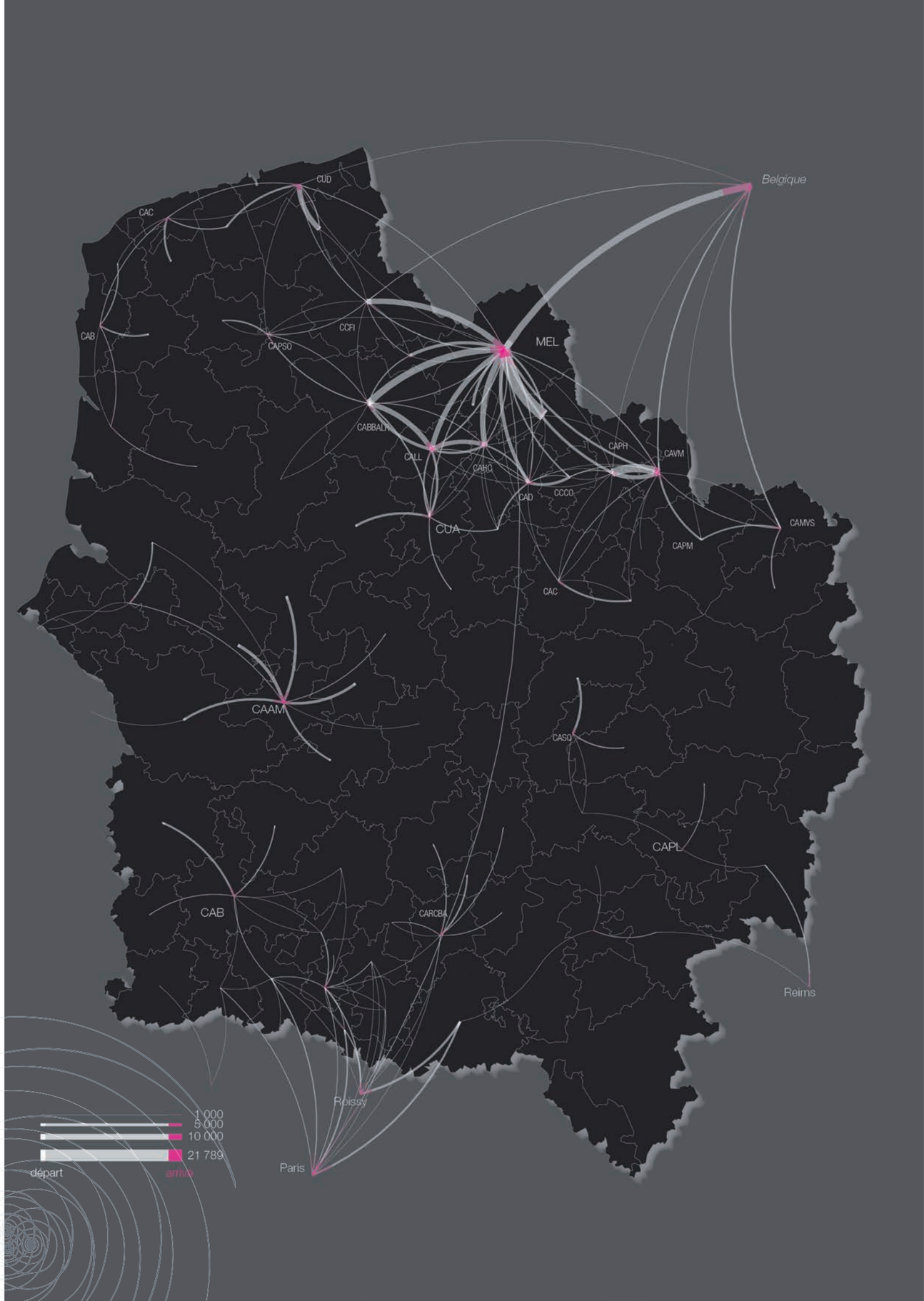

la précarité énergétique liée à la mobilité des ménages de l'Aire Métropolitaine de Lille : État des lieux

La dissociation de plus en plus importante entre commune de résidence et lieu de travail, associée à la confirmation de la place de la voiture dans les déplacements pendulaires, ont conduit à interroger la situation financière des habitants à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille (AML), et par là même le poids du budget mobilité au sein des ménages, pour aborder la question de la précarité énergétique liée à la mobilité. En 2011, plus de 115 000 ménages, soit 10 % des ménages de l'AML, sont concernés par la précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne.

Ces ménages sont concentrés dans les secteurs urbains densément peuplés, dont le Bassin minier, où les situations de précarité économique existantes s'accompagnent d'une précarité énergétique liée à la mobilité. On les retrouve également dans d'autres secteurs plus ruraux, qui peuvent être moins en difficulté sur le plan économique, mais qui sont davantage éloignés. Dans cette seconde situation, c'est davantage l'éloignement des pôles d'emplois qui conduit à la précarité énergétique en lien avec la mobilité en raison de l'absence d'une offre de transports en commun adaptée qui entraine une dépendance renforcée à la voiture et ses conséquences en termes économiques.

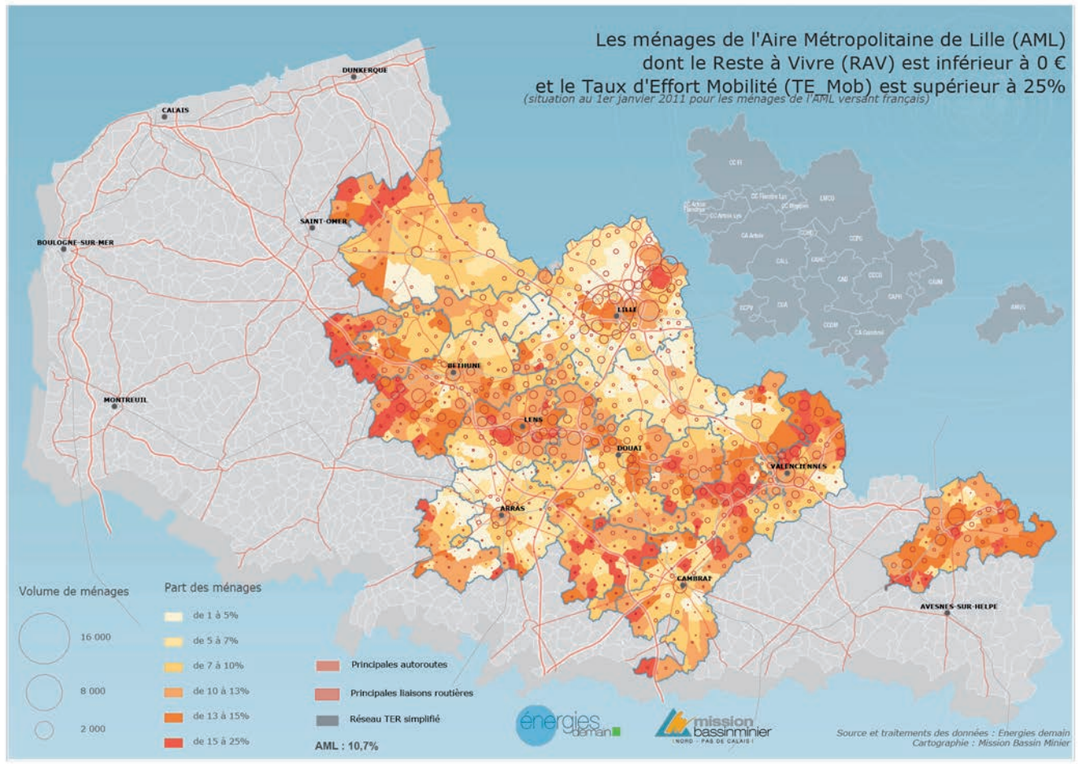

la précarité énergétique liée à la mobilité des ménages de l'Aire Métropolitaine de Lille : Scénario de hausse de 15% du coût de la mobilité en voiture particulière

Dans le cadre des réflexions relatives à la problématique de précarité énergétique liée à la mobilité, plusieurs scenarii ont été retenus afin d'essayer de rendre compte de leur impact sur le quotidien des ménages. L'un de ces scenarii a consisté à imaginer les conséquences d'une hausse de 15 % du coût de la mobilité en voiture particulière via la hausse du prix du carburant. Cela s'est traduit au niveau de la modélisation par une augmentation de 35 000 ménages concernés par la précarité énergétique liée à la mobilité à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille.

L'augmentation a surtout touché les zones densément peuplés, où la vulnérabilité économique était déjà importante. Sous l'effet de ce scénario, plusieurs communes du cœur urbain minier comptent ainsi 1 ménage sur 4 touché par la précarité énergétique liée à la mobilité quand la moyenne sur l'ensemble de l'Aire métropolitaine de Lille s'établit à 13,6 % en 2011. Parallèlement, les secteurs périurbains d'implantation de classes « moyennes », notamment au sein des communes résidentielles situées le long des axes parcourus par les navetteurs entre le Bassin minier et la métropole lilloise, sont également impactés, en lien avec la dépendance à la voiture dans le cadre des migrations pendulaires.

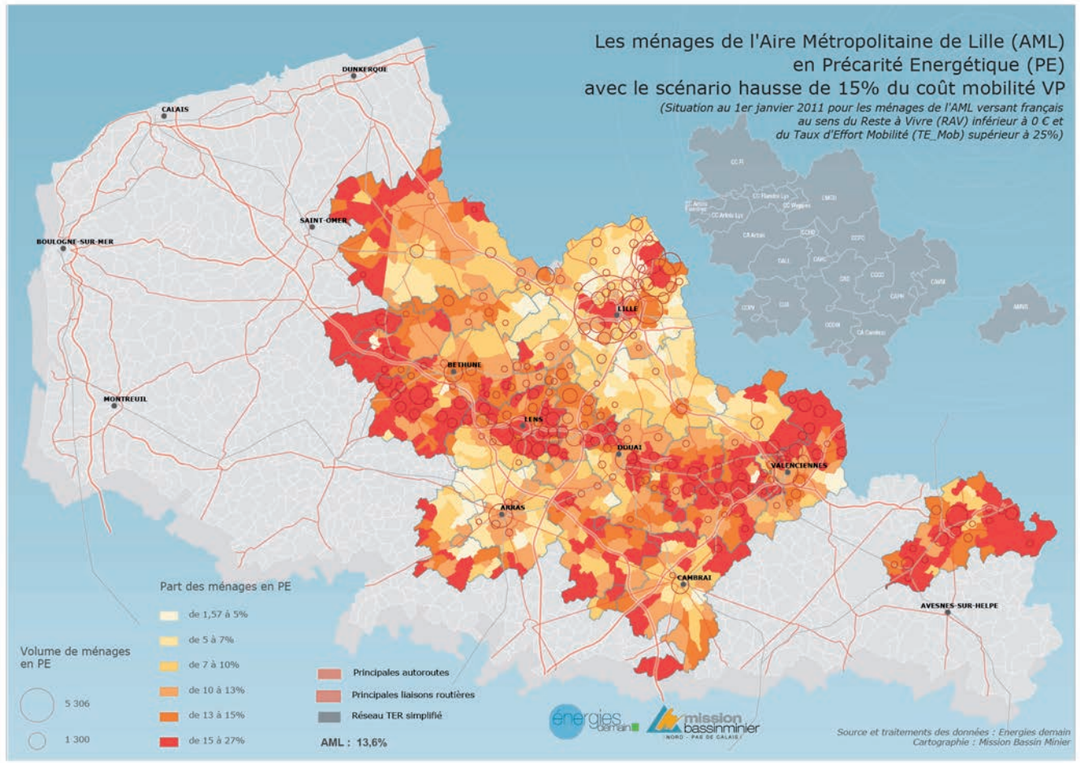

la mortalité prématurée (avant 75 ans) toute cause 2010 - 2013 par zone d'emploi

De nombreux indicateurs de santé soulignent les difficultés rencontrées plus que partout ailleurs en France par les territoires de l'ancienne région Nord – Pas-de-Calais, mais également par une grande partie de l'ancienne région Picardie. En matière d'état de santé, la mortalité prématurée toutes causes (avant 75 ans - hommes et femmes confondus) en est un parfait exemple avec un nombre de décès supérieur de 32 % chez les hommes et de 26 % chez les femmes à ce qui aurait été attendu si la mortalité régionale était la même qu'en France métropolitaine sur la période 2010-2013. Les particularités de la région en termes comportementaux (alimentation, consommation d'alcool, …), sociaux (chômage, …) et environnementaux (anciens sites industriels…) expliquent en partie ces situations.

La déclinaison au niveau des zones d'emploi pour la période 2010-2013 vient souligner l'importance de la surmortalité dans les zones d'emplois du Bassin minier avec une surmortalité prématurée comprise entre +39 % et +60 %, ce qui les place au fond du classement national des zones d'emploi de France métropolitaine : Indice comparatifs de Mortalité (ICM) de la Zone d'Emploi (ZE) de Lens-Liévin pour l'ensemble de la population en termes de mortalité prématurée (inférieure à 75 ans) = 160,7 (304e sur 304 ZE en France), ICM de la ZE de Valenciennes = 150,2 (302e sur 304), ICM de la ZE de Béthune-Bruay = 143,3 (301e sur 304), ICM de la ZE de Douai = 139,3 (296e sur 304).

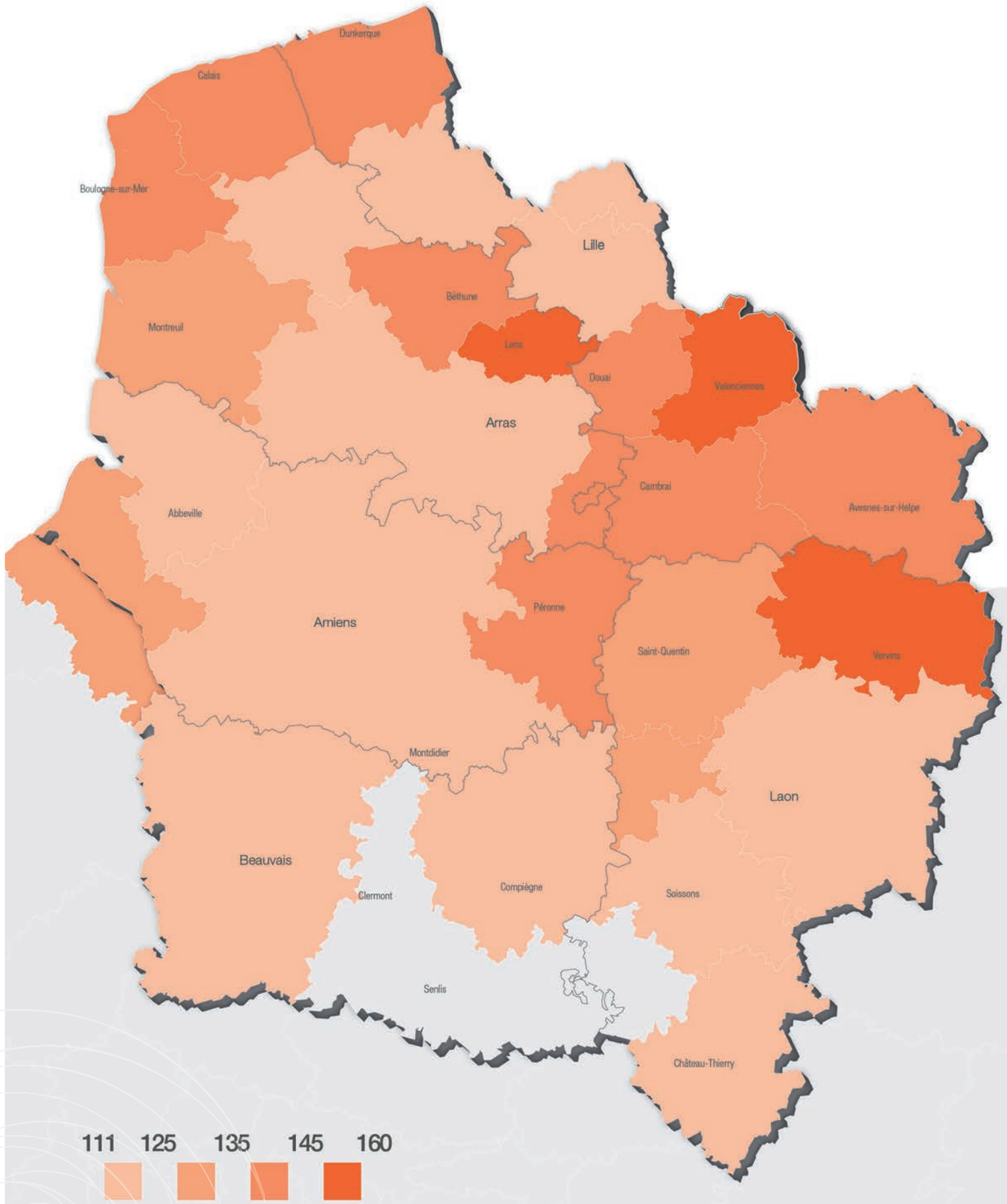

Sources cartographiques et statistiques utilisées

fond cartographiques : OSM 2018, 2017

le Bassin minier au sein du territoire régional, p.5 : collectivites-locales.gouv.fr

la densité de population, p.7 : INSEE - Recensement de la population 2014

la variation annuelle de population depuis 1962, p.9 : INSEE - Recensement de la population 2015 - séries historiques

la variation annuelle de population depuis 2009, p.11 : INSEE - Recensement de la population 2014

le solde migratoire apparent entre 2009 et 2014, p.13 : INSEE - Recensement de la population 2014

les moins de 15 ans dans la population, p.15 : INSEE - Recensement de la population 2014

les plus de 75 ans dans la population, p.17 : INSEE - Recensement de la population 2014

les familles monoparentales au sein des familles, p.19 : INSEE - Recensement de la population 2014

les ménages logés en HLM, p.21 : INSEE - Recensement de la population 2014

le taux de chômage (définition Insee), p.23 : INSEE - Recensement de la population 2014

le taux de chômage des 15 – 24 ans (définition Insee), p.25 : INSEE - Recensement de la population 2014

le taux d'activité des 55 - 64 ans, p.27 : INSEE - Recensement de la population 2014

le taux d'activité des femmes, p.29 : INSEE - Recensement de la population 2014

la population sans diplôme, p.31 : INSEE - Recensement de la population 2014

les diplômés de l'enseignement supérieur p.33 : INSEE - Recensement de la population 2014

les cadres dans la population active, p.35 : INSEE - Recensement de la population 2014

le taux de pauvreté, p.37 : INSEE - Recensement de la population 2014

la médiane du niveau de vie, p.39 : INSEE - Recensement de la population 2014

les foyers non imposés sur les revenus, p.41 : INSEE - Recensement de la population 2014

les ménages ne possédant pas de voiture, p.43 : INSEE - Recensement de la population 2014

les ménages possédant 2 voitures ou plus, p.45 : INSEE - Recensement de la population 2014

les flux domicile-travail en 2015, p.47 : INSEE - Recensement de la population 2015

la précarité énergétique liée à la mobilité des ménages de l'AML : État des lieux, p.49 : énergies demain 2011

la précarité énergétique liée à la mobilité des ménages de l'AML : Scénario de hausse de 15 %, p.51 : énergies demain 2011

la mortalité prématurée (avant 75 ans) toute cause 2010 - 2013 par zone d'emploi, p.53 : INSEE - Recensement de la population, INSERM Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès-CépiDc. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais

en couverture : revenu par unité de consommation en 2010, carreau de 200m
revenu médian national à 18749 €
source : Revenus Fiscaux Localisés (RFL) au 31/12/2010
Taxe d'Habitation au 01/01/2011

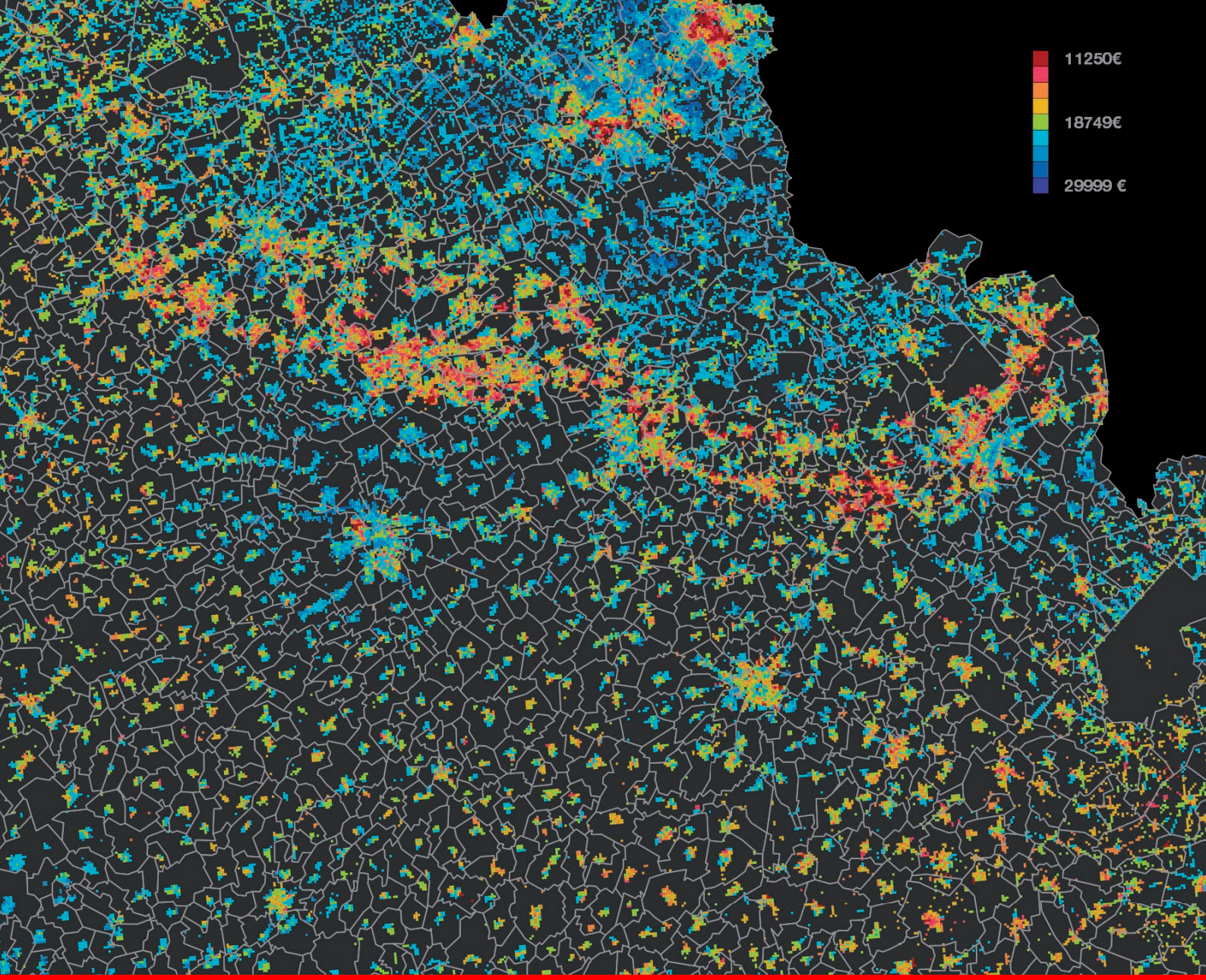

Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais
Carreau de Fosse du 9-9bis
Rue du Tordoir - BP 16
F 62 590 OIGNIES
Tél. +33 (0)3 21 08 72 72
www.missionbassinminier.org